ISSN 0024-765

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le vendredi - N° 1 201 - 28 juin 1991 - prix : 8 F

Droite, gauche,

LES GOUVERNEMENTS SE SUIVENT LES AFFAIRES RESTENT

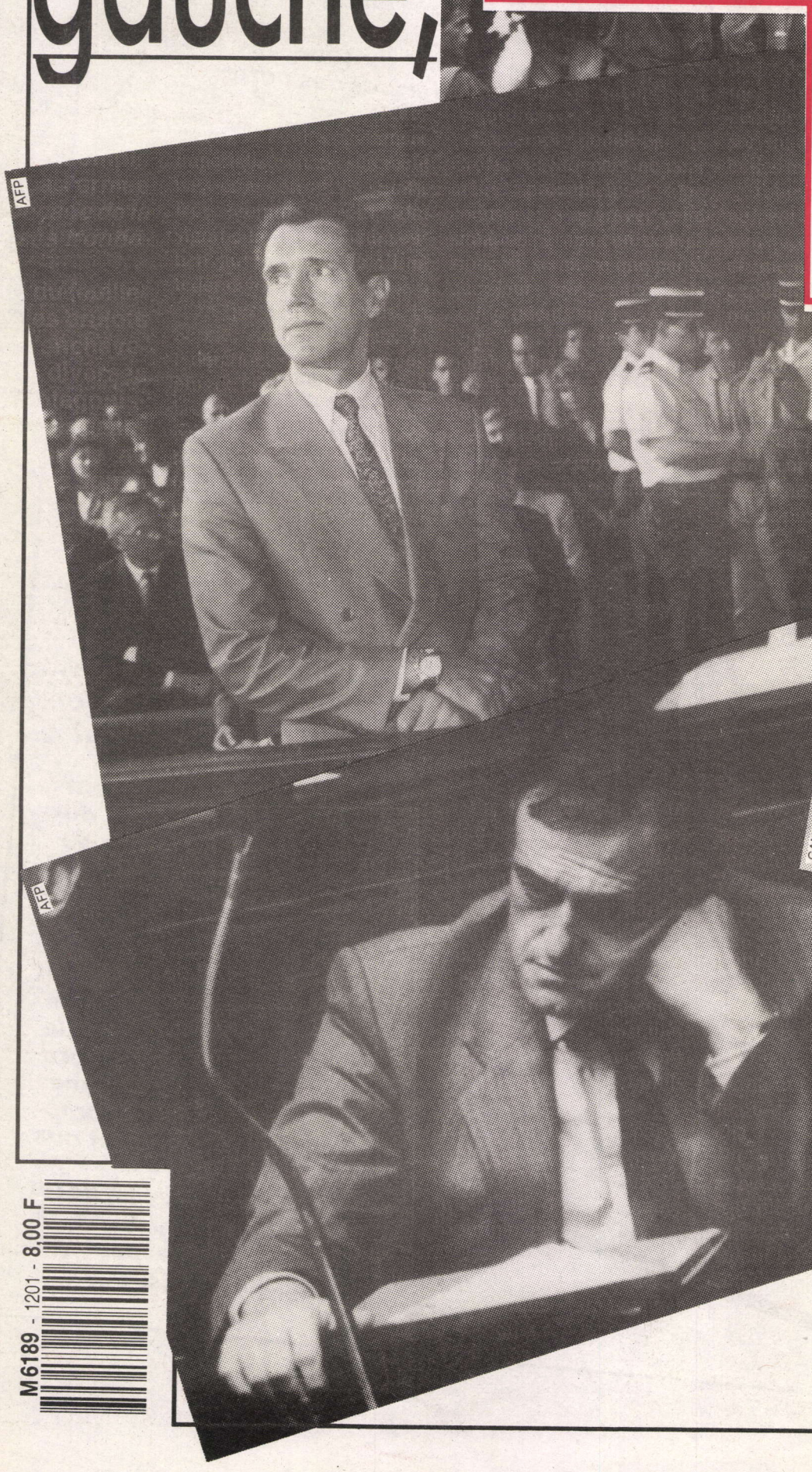

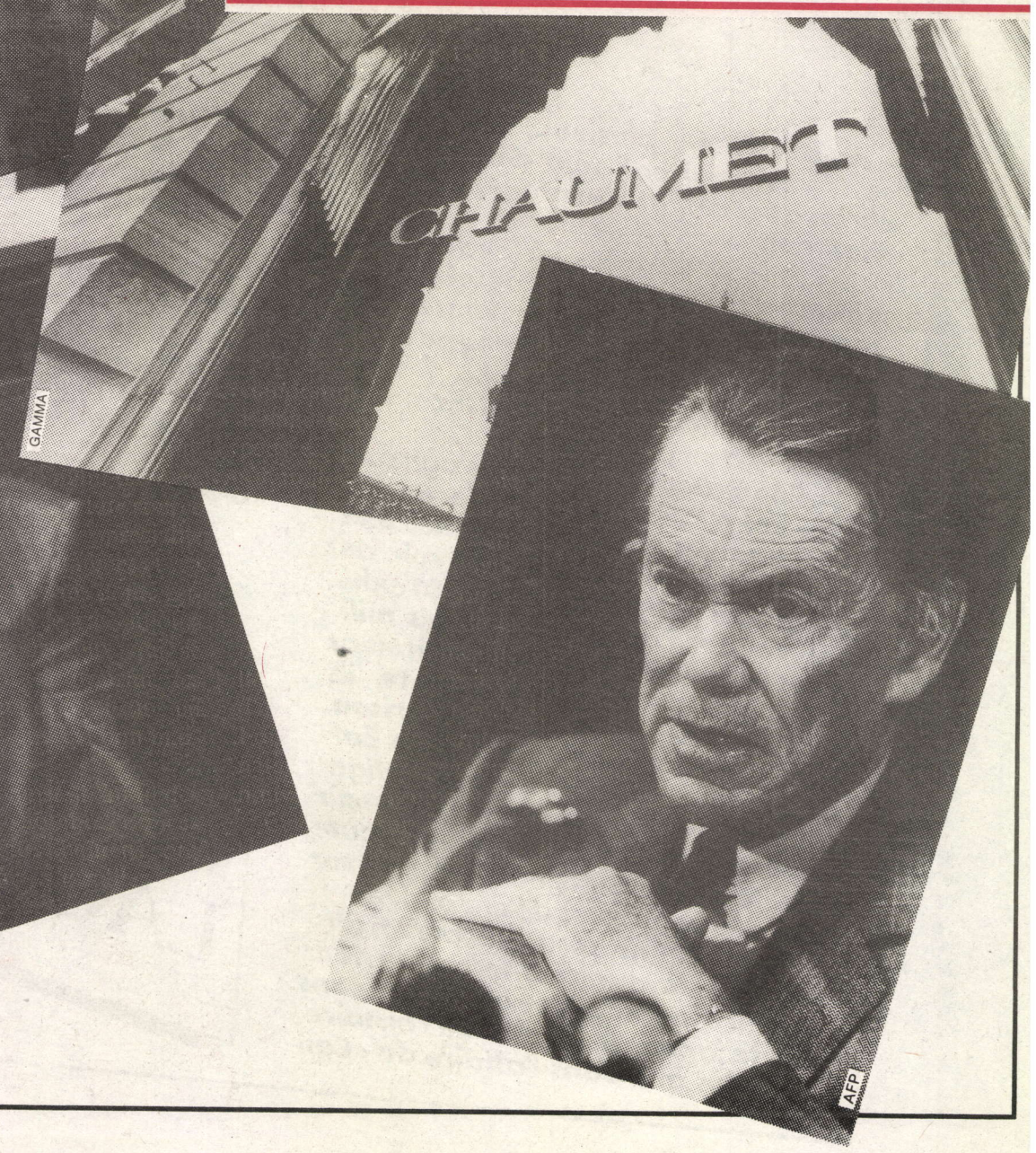

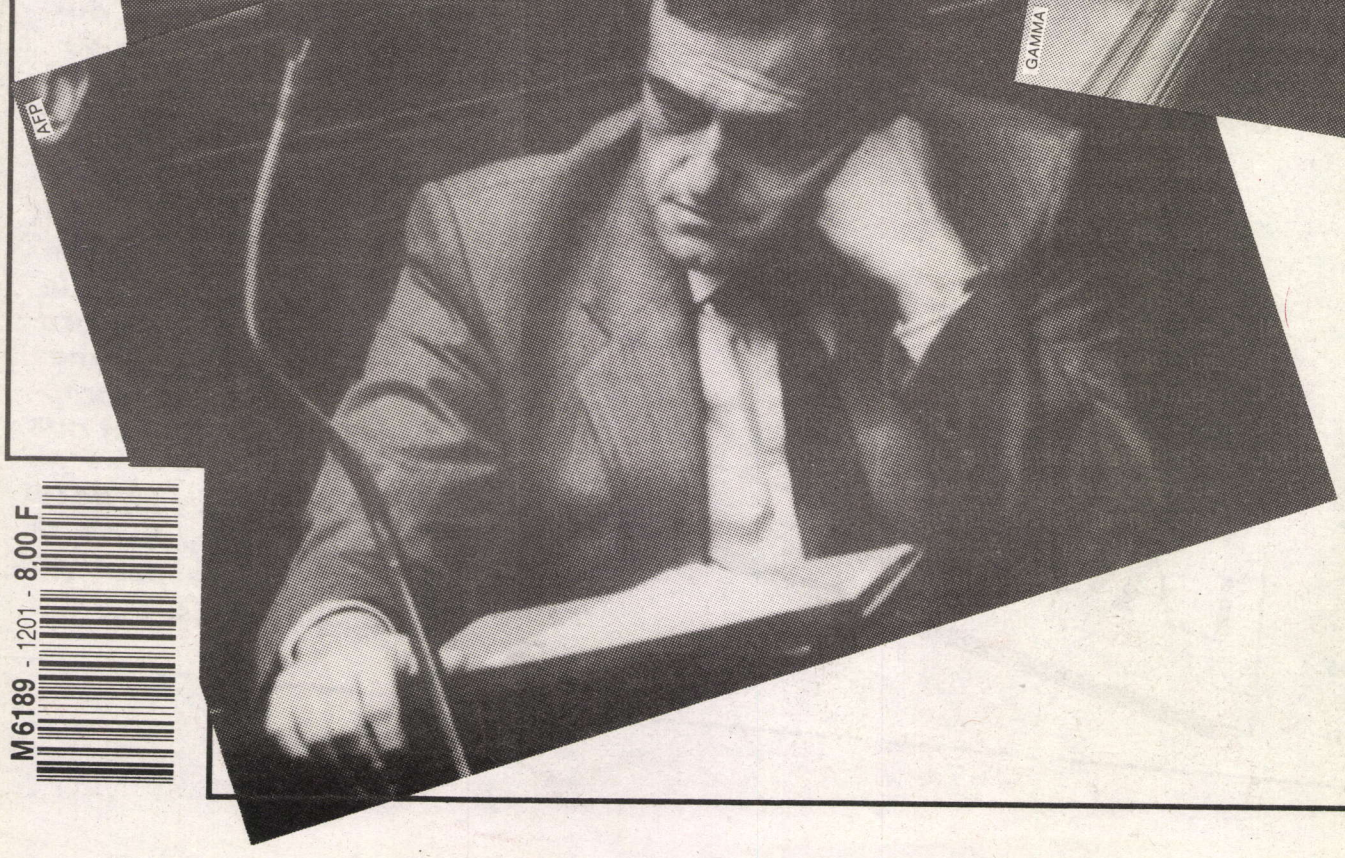

M6189 - 1201 - 8,00 F

DROITE, GAUCHE, LES GOUVERNEMENTS SE SUIVENT, LES AFFAIRES RESTENT

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Comme Mitterrand et le Parti Socialiste en avaient plein la bouche, en arrivant au pouvoir, de ce qu'ils appelaient les «valeurs de la gauche», de leurs préoccupations démocratiques, de leur souci du respect des droits de l'homme, etc. !

Bien des travailleurs, comme des femmes et des hommes de gauche, y ont cru. Cru que, au moins sur ce plan, ces politiciens qu'ils avaient contribué à porter au pouvoir mèneraient une politique différente de celle de la droite, de cette droite qui était la détentrice exclusive du pouvoir depuis plus de vingt ans.

Eh bien, on a vu et on voit une fois de plus aujourd'hui que, dans la réalité, tous ces hommes politiques n'ont pas hésité, n'hésitent pas à passer outre aux principes qu'ils proclamaient sacrés, la rose à la boutonnière.

Chaque fois que ces fameux principes les ont gênés pour mener la politique qu'ils entendaient mener, chaque fois que les intérêts de l'Etat qu'ils servent leur ont commandé de les piétiner, ils n'ont pas reculé devant des actions et des mesures qui n'ont certes pas une odeur de rose.

★ ★ ★

Aujourd'hui, plusieurs de ces «affaires», qui ont déjà défrayé la chronique, refont surface au même moment.

Il y a le procès des «Irlandais de Vincennes» qui vient de s'ouvrir. Mitterrand n'arrête pas de vanter la République française comme un «Etat de droit», mais c'est... 9 ans après les faits que la justice est appelée à se prononcer !

A l'époque, en 1982, il s'agissait d'un coup tordu monté de toutes pièces par les super-gendarmes aux ordres de l'Elysée, afin d'avoir de prétendus grands terroristes à exhiber devant l'opinion. Les trois militants irlandais en question n'étaient coupables de rien : qu'importe, ils sont tout de même allés en prison. Tandis que le super-gendarme Barril, qui fut un des principaux instigateurs de la machination, peut venir se moquer du tribunal en toute liberté et impunité, en niant tout sur toute la ligne avec désinvolture.

La justice ne sera pas plus transparente dans cette affaire que dans tant d'autres, et on ne saura sans doute jamais le fin mot de l'histoire. Pas plus que dans l'affaire du «Carrefour du développement», qui revient elle aussi dans l'actualité, et dans laquelle il ne s'agit pas de juger le ministre socialiste Nucci qui était en cause, non plus que le RPR Pasqua qui s'y est trouvé impliqué, pour une sombre histoire de «vrai-faux passeport».

Il y aura enfin, bientôt en principe, l'affaire des frères Chaumet, ces bijoutiers qui firent faillite après avoir illégalement exercé le métier de banquiers, entre autres pour le compte du ministre de la Justice d'alors, Chalandon.

On peut se demander comment il se fait que tous ces procès tordus ressortent maintenant. Peut-être faut-il y voir la volonté du pouvoir d'enterrer en bloc ces histoires pendantes, sous couvert de justice, mais en douceur, à la veille des vacances, et suffisamment longtemps avant la prochaine période électorale pour qu'elles aient le temps d'être oubliées d'ici là.

★ ★ ★

Mais des scandales, le gouvernement en crée de nouveaux à tout moment. Que deviennent les fameux «droits de l'homme» dans l'affaire de l'expulsion de l'écrivain marocain Moumen Diouri ? Diouri est ce qu'il est, peut-être pas lui-même un personnage très reluisant, comme l'insinue aujourd'hui la presse au service de Mitterrand. Nous n'en savons rien évidemment, mais de toute façon, le gouvernement a accepté sa présence pendant 15 ans, en toute connaissance de cause.

Et s'il feint aujourd'hui de le trouver indésirable, au point de l'expulser en urgence, c'est uniquement pour ses petites raisons, ses minables calculs, qu'il serait bien en peine d'avouer franchement sur la place publique.

Quand Mitterrand, pour faire semblant de s'expliquer, ne trouve à dire que «trop, c'est trop», que Diouri aurait «exagéré» et «manqué à ses obligations»... cela suffit apparemment à contenter les responsables du Parti Socialiste qui, eux, font semblant de se poser des questions. Mais c'est un peu court, et n'enlève rien à l'arbitraire de la décision.

Mitterrand, comme tous ces gens qui représentent censément la «gauche» officielle, ne sont que de fieffés hypocrites. Ils agissent en pratique exactement comme la droite avant eux.

Oh, ils ne font pas pire. Les complaisances envers les dictateurs comme le roi du Maroc, par exemple, on en a vu d'autres avant eux.

Ne serait-ce que l'assassinat en France de l'opposant marocain Ben Barka. Et des gens comme Chirac ou Giscard n'ont certainement aucun titre à se poser en moralistes à leur égard !

Mais, quant au fond, les uns ne sont pas différents des autres.

★ ★ ★

On n'en finirait pas de rappeler toutes les histoires de «Rainbow Warrior», de «petits» juges dessaisis pour avoir tenté de mettre leur nez là où il ne fallait pas, de trésoriers ou de responsables municipaux coupables de fausses factures et qui n'ont jamais été contraints de rendre des comptes publics, d'émigrés expulsés arbitrairement, sans que quiconque se donne la peine de fournir une explication – ce qui est monnaie courante.

Dans toutes ces actions scandaleuses que les gouvernements qui se sont succédé ont faites, couvertes ou laissé faire, le droit, la transparence de la justice ou la démocratie ne sont bien que la dernière roue du carrosse.

Ce que les gens qui nous gouvernent servent, ce ne sont pas ces grands principes.

Ce sont des intérêts autrement sonnants et trébuchants, ceux du patronat et des banquiers, ceux de leur classe, la bourgeoisie, sans oublier éventuellement leurs petits intérêts personnels et particuliers au passage.

Ils couvrent ces sales pratiques du nom de la «raison de l'Etat français» – tout comme le faisait hier, ou le referont demain, les Chirac, Giscard et compagnie – ce qui leur permet d'estimer qu'ils n'ont pas de comptes à rendre à la population et aux travailleurs.

Au service de ces intérêts-là, de cet Etat-là, il ne peut pas y avoir de transparence, et on ne peut pas garder les mains propres.

L'ENLÈVEMENT AU SÉRAIL

L'opposant marocain Moumen Diouri, qui fut sauvagement torturé en 1963 au Maroc, puis réfugié politique en France depuis quinze ans, a été enlevé chez lui par la police française vendredi dernier, et expédié au Gabon chez Omar Bongo, un ami personnel de Hassan II !

En France, cela fait des mois que nos ministres se plaignent de ce que trop d'immigrés économiques voudraient paraît-il bénéficier du statut de réfugié politique. Mais quand il y a un authentique réfugié politique, dont personne ne peut nier qu'il ait été victime de la répression dans son pays, on le chasse, et on le remet pratiquement aux mains de ses anciens tortionnaires (c'est la police marocaine qui encadre la garde personnelle du dictateur du Gabon !).

Que reste-t-il ici dans ces conditions du statut de réfugié politique ? Et en quoi la France est-elle une terre d'asile ?

Moumen Diouri allait publier en septembre, un livre montrant la façon dont Hassan II détourne pour son usage personnel une bonne partie des richesses de son pays, avec la connivence de toutes ces grosses entreprises françaises qui ont aussi des intérêts au Maroc et qui prospèrent là-bas grâce à une main-d'œuvre qu'elles paient dix fois moins cher qu'ici. C'était trop de révélations pour Hassan II, et trop de liberté d'expression pour Mitterrand. Alors, Moumen Diouri, a payé pour "la raison d'Etat", les sales raisons des Etats marocain et français.

Hassan II, le roi du Maroc, l'ami de Mitterrand et de Chirac (comme de tous les gouvernements qui se sont succédé en France, depuis trente ans), ne touche ni le RMI, ni les allocations familiales, et ne vit pas en HLM. Il se contente de quelques dizaines de palais dans les différentes villes du Maroc où il invite régulièrement à des festivités ou des vacances, la fine fleur politique française. Chirac et Le Pen voient en lui un voisin très acceptable, et un étranger avec lequel on peut cohabiter. Les cris des suppliciés dans les chambres de torture marocaines ne les gênent pas. Il faut dire qu'Hassan II a été à bonne école auprès de la police de l'armée coloniale française, dont le père de Moumen Diouri lui-même avait été une des victimes, en son temps, quand les forces françaises sévissaient là-bas directement.

Mitterrand, lui, dont la main gauche ignore toujours ce que fait la main droite, laisse aujourd'hui Mme Mitterrand plaider pour les droits de l'homme, pendant que son ministre de l'Intérieur rend service au tortionnaire du Maroc. Et ce service, paraît-il, n'aurait pas été tout à fait gratuit.

Moumen Diouri, en effet, d'après son avocat, pourrait bien avoir été la victime d'un drôle de marchandage entre les gouvernements français et marocain : en échange de son expulsion au Gabon, le gouvernement français aurait demandé à la police d'Hassan II d'infiltrer la jeunesse marocaine des banlieues françaises, un peu trop turbulente !

Cette hypothèse est assez vraisemblable quand on connaît les facilités dont dispose la police politique marocaine en France pour sévir contre les travailleurs immigrés marocains.

Mais que devient dans ces conditions la prétendue démocratie française ?

On chasse les opposants marocains, et on accueille à bras ouverts la police politique marocaine en France : c'est une politique de l'immigration sur laquelle Chirac, Le Pen et Mitterrand arriveront à se mettre d'accord !

Les exploiteurs des travailleurs français et marocains, en France comme au Maroc sont bien les mêmes, et les polices, comme les régimes politiques des deux pays, ont partie liée. On en a aujourd'hui encore une preuve supplémentaire.

C'est bien pourquoi travailleurs français comme immigrés ont tout intérêt à se serrer les coudes.

(Editorial des bulletins d'entreprise *Lutte Ouvrière* du lundi 24 juin)

LES «IRLANDAIS DE VINCENNES», UNE COMÉDIE JUDICIAIRE, AVEC BARRIL ET PROUTEAU, QUI PASSE EN CE MOMENT AU PALAIS

L'affaire des «Irlandais de Vincennes» s'était ouverte dans une atmosphère quelque peu surréaliste. Dans ce procès, où sont jugés plusieurs gendarmes accusés de «subornation de témoins», c'est-à-dire d'avoir poussé à de faux témoignages en vue de cacher des irrégularités commises lors de l'arrestation des trois militants irlandais, en 1982, le principal témoin, Paul Barril, ancien chef du GIGN, était absent, retenu par ses affaires auprès de l'émir du Quatar... Il avait même écrit une lettre au juge expliquant qu'il ne pouvait se rendre à l'audience.

Eh bien, cet homme fort occupé est tout de même venu, avec un jour de retard. Sûr de lui, l'air goguenard, il s'est contenté de redire qu'il n'avait jamais déposé ni d'armes, ni d'explosifs chez les Irlandais pour les faire accuser. *«Ah bon !»* a semblé dire le juge qui s'est contenté de la énième réponse identique de Barril.

Celui-ci a trouvé le moyen de mettre en cause Charles Hernu... pour faire porter le chapeau à un mort ? Au moins, on est sûr que lui ne dira rien ! Voilà où l'on en était à l'issue de la seconde journée du procès.

Cette rocambolesque affaire a pour origine, aussi bizarre que cela puisse paraître, l'attentat de la rue des Rosiers contre le restaurant Goldenberg, qui fit de nombreux morts. La police ne trouvant rien, l'Elysée confia au GIGN, c'est-à-dire à la gendarmerie, c'est-à-dire à l'armée, la direction d'une «cellule anti-terroriste».

La police étant «de droite» et suspecte de bloquer les enquêtes, avec la gendarmerie réputée (?) mitterrandiste, on allait voir ce qu'on allait voir.

Et en effet, quelques jours après, le GIGN du capitaine Barril et du commandant Prouteau arrêtait à Vincennes, où ils ne se cachaient d'ailleurs pas, trois Irlandais (d'où le nom des «Irlandais de Vincennes»), militants du Parti Socialiste Républicain Irlandais, mais pas terroristes pour autant.

Comme l'équipe Barril-Prouteau voulait à tout prix des coupables, et surtout faire plaisir à leur employeur élyséen, ils ont «fabriqué» des terroristes en entreposant chez eux des armes et des explosifs. Cela aurait pu marcher si tout le monde avait respecté le secret. Mais il n'en alla pas ainsi, et, entre autres la police (de droite...) fit savoir qu'elle savait depuis plusieurs mois que les fameux Irlandais vivaient tranquillement à Vincennes. Finalement, des gendarmes se mirent à parler, et toute l'affaire s'acheva par un fiasco ridicule. Aussi ridicule que l'exploit du «Rainbow-Warrior», à ceci près qu'il n'y eut pas de mort mais tout de même neuf mois de prison pour les Irlandais.

Entre temps, Prouteau est devenu préfet et Barril dirige une «société de sécurité» dont le nom rappelle curieusement ses activités d'antan, la société «Secrets». Ce même Barril a la réputation d'être un fournisseur de mercenaires pour dictateurs d'Afrique ou du Moyen-Orient. Il aurait ainsi fourni des hommes de main au président du Congo et, en 1979 déjà, avant l'affaire des Irlandais, c'est lui qui s'était occupé du «nettoyage» sanglant de la grande mosquée de La Mecque occupée par des intégristes.

Alors, dans ce procès, si les juges se contentent des vagues propos de Barril, si le préfet Prouteau a droit à bien des égards, et si les faits, neuf ans après, sont amnistiés, à quoi ressemble la justice ? De la justice, il ne reste alors même plus le simulacre !

En fait, cette comédie judiciaire est un des innombrables exemples de ce qu'est en matière de scandales et de justice notre prétendue démocratie.

André VICTOR

LA NOSTALGIE RESTE CE QU'ELLE ÉTAIT

C'était le bon temps ! (AFP)

Charles Fiterman, Jack Ralite, Anicet Le Pors et Marcel Rigout ont donné une petite fête, lundi 24 juin, à Aubervilliers. Ces quatre têtes de file des Reconstructeurs, une des tendances oppositionnelles du Parti Communiste, ne fêtaient pas une première remontée que le parti aurait pu opérer grâce à eux ou à la politique qu'ils proposeraient pour lui. Pas plus, ils ne lançaient une campagne offensive pour tenter de mobiliser la classe ouvrière et les travailleurs de ce pays contre les attaques redoublées des capitalistes et du gouvernement.

Non, nos quatre mousquetaires, chez qui on cherche malheureusement vainement l'allant de d'Artagnan, le panache d'Aramis, la solidité de Porthos ou l'intelligence d'Athos, fêtaient en toute simplicité le dixième anniversaire de leur nomination comme ministres.

Une fête pleine de nostalgie donc. Pleine d'enseignements aussi. Ce dont rêvent nos Reconstructeurs soi-disant communistes, c'est de revenir au bon vieux temps où ils étaient ministres ; au bon vieux temps où le journal *L'Humanité «était le seul journal gouvernemental»,* pour reprendre le souvenir d'Anicet Le Pors. Ce dont ils ne se consolent pas c'est d'avoir dû céder la place, au bout de trois ans, en 1984.

Cette période n'a apporté que des déconvenues aux travailleurs qui espéraient quand même un peu que la gauche au pouvoir ne serait pas aussi dure que la droite. C'est leur gouvernement qui a lancé une nouvelle offensive contre les salariés, offensive qui continue toujours et devant laquelle les salaires comme les conditions de vie et de travail n'ont fait que reculer. C'est même à ce moment-là que le Parti Communiste a amorcé la dégringolade spectaculaire qui l'a amené en dix ans de 20% à 5% de l'électorat.

Ça ne fait rien. Pour nos Reconstructeurs, mal nommés car honnêtement ils semblent pourtant nettement plus doués pour détruire, c'était l'idéal.

Eh bien, au moins, tous les communistes, tous les travailleurs peuvent savoir quel est leur programme.

Georges Marchais n'était pas de la fête. Il n'avait pas été invité. Et, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, il a déclaré à la presse qu'il ne voyait pas qu'il y ait *«raison de faire une fête».*

Bon. Bien des travailleurs pourraient partager les sentiments de Marchais... si nous étions assurés qu'ils traduisent bien la prise de conscience du rôle néfaste de la politique du PCF au moins durant cette période.

Malheureusement, toutes ces dernières semaines, la direction du PCF et Marchais lui-même, n'ont pas cessé de faire des avances à Edith Cresson, répétant qu'ils étaient prêts à retourner au gouvernement, en compagnie des mêmes que ceux qui formaient déjà le gouvernement de 1981 à 1984 avec Fiterman, Ralite, Le Pors et Rigout.

Ce n'est donc pas la politique des ministres communistes que Marchais condamne et qu'il se refuse à fêter.

Ce qui lui reste en travers de la gorge, et qui l'aurait empêché de boire son cocktail s'il avait été invité, c'est que les quatre, avec lesquels il était en parfait accord quand ils étaient ministres, sont maintenant des opposants et proposent quasi-ouvertement au parti de se défaire de son secrétaire général.

Ce qui rend Marchais chagrin et pas d'humeur à faire la fête, c'est l'ingratitude de ses anciens camarades. Et ce qui pourrait changer cette humeur, c'est que Mitterrand ou le Parti Socialiste décident de nouveau, pour quelque raison qu'on ne voit certes pas poindre actuellement, d'appeler des membres du Parti Communiste au gouvernement.

Parions alors que Marchais et Fiterman accepteraient de boire à nouveau ensemble.

Auquel cas, ce seraient toujours les travailleurs, et les militants communistes, qui trinqueraient... sans avoir, eux, plus de raisons de faire la fête.

J.M.

Soleil levant sur Le Mans

Consternation ! Alors que Jacques Calvet, le PDG de Peugeot, n'arrête pas de mettre en garde contre les automobiles japonaises, alors qu'Edith Cresson est connue pour sa croisade anti-japonaise, ne voilà-t-il pas que c'est une voiture nippone (et encore une Mazda, le quatrième constructeur japonais) qui vient de remporter les «24 heures du Mans». Ça a failli être une Mercedes, mais la voiture allemande qui menait la course a été victime de surchauffe et a dû abandonner, laissant la place à la Mazda. Les Jaguar trop grosses et trop lourdes n'ont pu suivre ; quant à Peugeot, il était dans les choux. Ainsi, les choses deviennent de plus en plus claires : «Peugeot, c'est la voiture de l'Afrique» comme dit la réclame, et les Japonais sont de plus en plus les voitures de l'Europe...

Mais comment font-ils ces Japonais ? Apparemment, ils ont un truc : ils construisent de bonnes bagnoles.

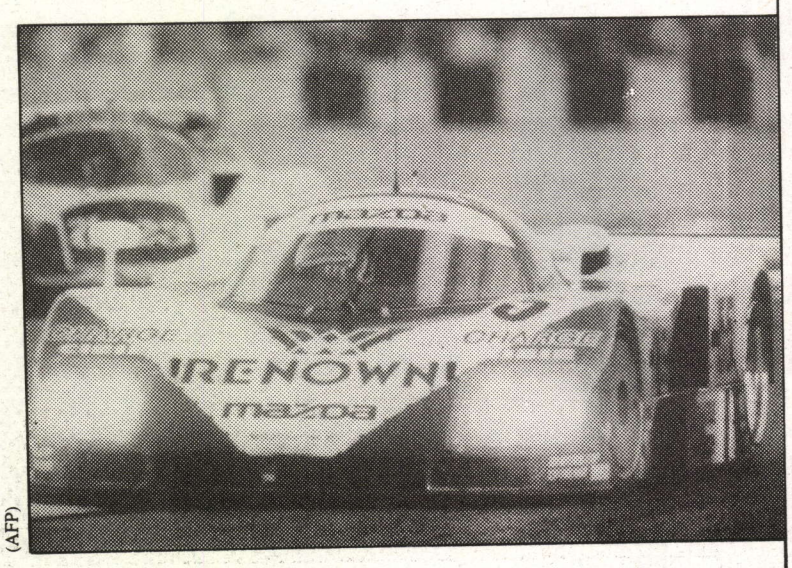

(AFP)

GONFLÉS

Le Crédit Agricole du Sud-Est vient de fermer les comptes de 1300 personnes. Leur faute ? Aucune, pas de chèque sans provision, même pas de petit découvert. La banque leur reproche seulement de n'être pas assez rentables. En fait, le Crédit Agricole du Sud-Est avait convoqué quelque 10 000 possesseurs de comptes pour leur demander de les renflouer, et ceux qui n'ont pas voulu ou pas pu se plier aux exigences de la banque, ont purement et simplement été éjectés.

Ce n'est pas la première fois qu'une banque agit ainsi. En avril 1989, le Crédit du Nord avait lui aussi procédé à un coup de balai identique.

En fait, par ces gestes spectaculaires mais scandaleux, les banques exigent de pouvoir rentabiliser la gestion des comptes en facturant leurs prétendus services. Mais comme pour l'heure la législation ne le leur permet pas, de temps à autre on voit une banque rappeler ses exigences par un coup d'éclat, au détriment des clients les plus pauvres.

Il en ont du culot, ces banquiers ! Non seulement ils amassent des sommes énormes qu'ils font fructifier (l'argent des travailleurs en particulier, qui ont obligatoirement leurs salaires virés sur des comptes), mais en plus ils voudraient obliger leurs clients les moins riches à être «rentables», c'est-à-dire à avoir un minimum sur leur compte et à ne pas trop faire de «petits» chèques.

Ce serait plutôt aux banquiers de banquer, en nous versant par exemple des intérêts sur notre argent dont ils disposent gratuitement.

G.L.

Narbonne

LES JEUNES HARKIS NE VEULENT PAS ÊTRE DES IMMIGRÉS DE L'INTÉRIEUR

Cette fois, c'est à la cité des Oliviers, une cité ouvrière de Narbonne, que la colère a flambé après l'arrestation de quatre jeunes, au cours du week-end des 22-23 juin. Et ce sont de jeunes harkis, ou plutôt petit-fils de harkis, qui se sont affrontés en bataille rangée avec la police.

Pas seulement à Narbonne d'ailleurs, car une semaine auparavant d'autres jeunes harkis avaient occupé une mairie à Saint-Laurent-des-Arbres dans le Gard, tandis que d'autres occupent encore la mairie de Fumel en ce début de semaine, sans compter plusieurs barrages de pneus, enflammés par d'autres jeunes harkis en divers points du Midi de la France.

Et le gouvernement de ressortir le problème de l'insertion des immigrés, comme lors des incidents des précédentes semaines, mais avec, si c'est possible, encore plus d'hypocrisie. Parce que, quand même, cela fait maintenant trente ans que les harkis, eux, protestent sans qu'aucun gouvernement s'en soit jamais soucié !

Oui, trente ans que les pères voire les grand-pères de ces jeunes disent leur amertume d'avoir servi de chair à canon au colonialisme français pendant la guerre d'Algérie, d'avoir été ainsi coupés à tout jamais de leur pays et, en guise de remerciement, d'avoir été parqués dans des camps comme des parias, en butte au racisme de la population, des employeurs et des autorités, relégués à des emplois de misère. D'être des «sans-patrie» comme de jeunes manifestants l'ont écrit sur les murs de la Délégation aux rapatriés.

Quant à ces jeunes, eux sont nés et ont grandi en France. En plus des rancunes de leurs aînés, les raisons de leur colère ne sont pas bien différentes de celles de tous les autres jeunes, «beurs» ou pas, nés dans une cité HLM de Nanterre, des Minguettes, d'Argenteuil ou d'ailleurs, de tous ces jeunes qui se sont aussi affrontés à la police ces derniers temps.

Ce qu'expriment aujourd'hui les porte-parole des jeunes harkis de Narbonne, c'est le sentiment d'être des laissés-pour-compte dans une société qui ne laisse de vraie place qu'aux gosses de riches, de n'avoir aucun avenir devant eux. C'est leur colère face au racisme quotidien, face à une police qui, d'un côté, fait mine d'ignorer le racisme des tenanciers de bars narbonnais, qui interdisent l'accès de leurs établissements aux jeunes immigrés, mais qui, de l'autre, multiplie les brimades contre ceux qui en sont victimes.

Alors, bien sûr, Cresson a fait savoir qu'elle allait «étudier» le rapport de la «mission de réflexion» chargée d'étudier les problèmes des harkis. Rapport ressorti en toute hâte des tiroirs où il avait été «oublié», mais qui lui-même faisait suite à une série de manifestations organisées par les jeunes harkis et surtout à la défenestration à laquelle le chef de cabinet du préfet des Pyrénées-Orientales avait échappé de peu à la fin de l'année dernière.

Mais des rapports, des «missions de réflexion» et autres commissions, il y en a eu bien d'autres dans le passé, sans que rien ne change. Alors les jeunes harkis ne se laissent pas bercer de bonnes paroles. Ils ont décidé d'appeler à une manifestation nationale à Narbonne, samedi 29 juin, pour qu'on ne puisse pas enterrer une nouvelle fois leur colère dans l'oubli. Et c'est bien la seule façon pour eux d'avoir une chance d'être entendus.

François ROULEAU

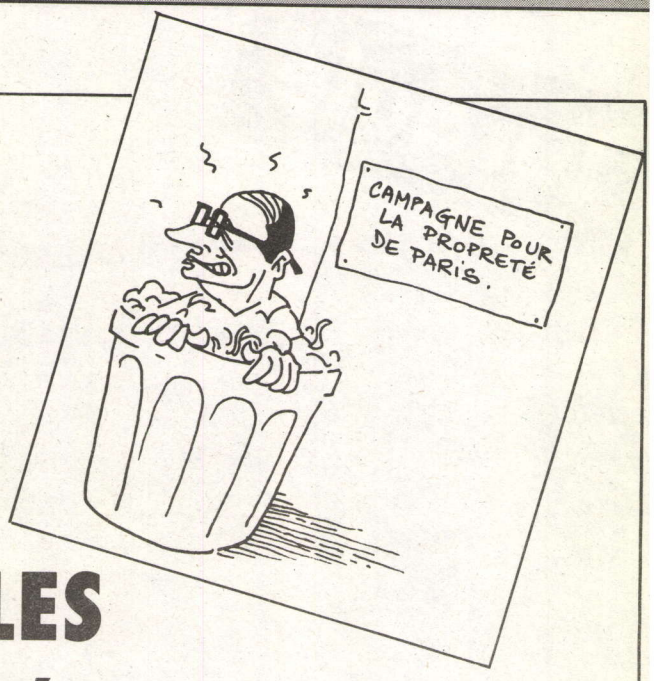

CHIRAC N'EST PAS RACISTE NI XÉNOPHOBE...

IL NE FAIT QUE SPÉCULER SUR LES PRÉJUGÉS ANTI-ÉTRANGERS

Les élections approchent. C'est la seule explication que tous les commentateurs ont trouvée aux propos de Jacques Chirac sur «l'overdose» d'étrangers dont souffrirait la France.

Car Chirac n'est, paraît-il, ni raciste ni xénophobe. Il s'en défend d'ailleurs et tous ses amis politiques avec lui.

Possible. Mais, alors, c'est que les propos qu'il a tenus mercredi dernier à Orléans, et renouvelés dans les jours qui ont suivi au cours de différentes interviews, avaient été soigneusement étudiés. Car on ne se fait pas comme ça, à brûle-pourpoint, le porte-parole des préjugés les plus crasseux et on ne colporte pas les fausses preuves qui prétendument les justifient, quand on ne les partage pas.

En avançant le cas de l'immigré, évidemment chômeur et polygame, qui avec quatre femmes et vingt gosses toucherait 50 000 F par mois, sans rien faire, grâce aux allocations sociales diverses, Chirac savait qu'il mentait. Et évidemment encore plus quand le lendemain il surenchérissait en finassant dans le détail et en faisant gagner au même 57 819 F.

Et pour cause, cet immigré mythique n'existe pas. Tous ceux qui ont essayé, en entassant sur sa tête, toutes les allocations possibles qu'il pourrait toucher par tous les moyens possibles, ont dû conclure de même. En admettant qu'un chômeur se retrouve dans notre pays avec quatre femmes et vingt gosses, il n'y a aucune possibilité pour qu'il reçoive cette somme d'aides.

Chirac ne l'a donc pas plus rencontré que tous ceux qui, au comptoir du bistrot du coin, solidement campés devant leur Ricard bien français, répètent des énormités semblables et jurent qu'ils connaissent personnellement des cas similaires.

Comme eux Chirac affabule. Mais, contrairement à eux, qui finissent par croire aux idioties qu'ils ressassent, lui, s'il n'est pas raciste, c'est uniquement par calcul politique. Il est moins bête, mais il est plus crapule.

Ce calcul politique n'est pas nouveau. Il est celui de tous les démagogues. Il consiste à répéter toutes les stupidités qui se disent dans le bon peuple. L'étranger sent mauvais, il ne travaille pas, il a une ribambelle de femmes et d'enfants qu'il nourrit aux dépens de la Sécurité sociale.

Qu'importe si c'est faux, si le menteur est pris la langue dans le sac, si le scandale étale sa mauvaise foi. Le démagogue s'en moque, comme il se moque de ceux auxquels son discours s'adresse. Il compte bien que ceux-là, sans chercher plus loin, se satisferont de le voir reprendre leurs préjugés, leur donner la force des déclarations publiques... et ne l'oublieront pas lors des prochaines élections.

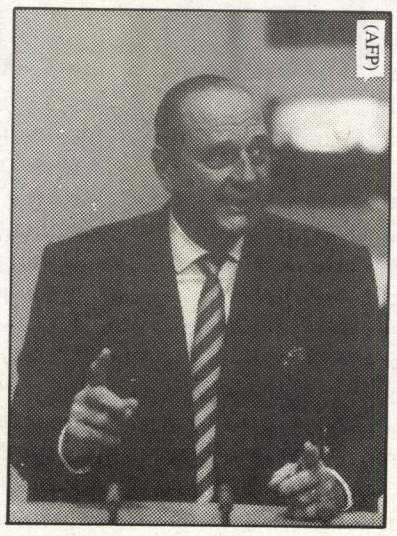
(AFP)

C'est bien vrai que Le Pen peut reprocher à Chirac de le copier... quoique le leader du Front National ne fasse lui-même qu'imiter d'autres avant lui et que ses prétentions au copyright réservé pour tout politicien y compris de droite sont un peu exagérées.

Quant aux politiciens socialistes, Mitterrand et Cresson en tête, ils peuvent prendre des mines scandalisées. Dans le même souffle le Premier ministre a réaffirmé qu'elle sera impitoyable pour l'immigration clandestine. Et surtout le gouvernement a fait expulser, dans les deux jours qui suivaient, le Marocain Moumen Diouri. Pour complaire au roi du Maroc ? Sans aucun doute. Mais sans doute aussi pour faire, par-dessus l'épaule des Chirac et Le Pen, un clin d'œil à tous les électeurs qui pataugent dans leurs préjugés xénophobes. Pour dire qu'en cas de besoin, on peut aussi compter sur eux pour tourner les frustations populaires contre les étrangers.

La France souffre d'une overdose ? Certainement... de politicards démagogues et sans dignité, qui pourraient être de parfaits salauds si les circonstances s'aggravaient.

Jacques MORAND

Turquie

LA PROTESTATION DES TRAVAILLEURS

Manifestation le 20 juin 1991.

Depuis une dizaine de jours, les grandes villes industrielles de la Turquie, notamment Istanbul et Izmir, connaissent une effervescence ouvrière, comme cela s'était produit au printemps 1989 pendant un mois et demi. Ce mouvement concerne plus de 600 000 travailleurs du secteur public.

Par exemple, les travailleurs des chantiers navals de la région d'Istanbul – qui étaient le fer de lance de la lutte du printemps 1989 – ont quitté à plusieurs reprises leurs chantiers et sont descendus dans la rue, malgré les interdictions.

Les conventions collectives biannuelles servent surtout à «déterminer» les augmentations de salaires. Dans un pays où l'inflation n'est pas loin des 100 %, ces conventions ont une importance non négligeable.

Les «pourparlers» à ce sujet entre les autorités et les syndicalistes ont commencé depuis pratiquement le mois de janvier. Il faut dire que le code du travail (établi par les généraux après le coup d'Etat militaire de septembre 1980) permet de faire durer les négociations et les périodes de «conciliation» pendant des mois...

Le gouvernement propose des augmentations ridicules : par exemple 20 % pour les fonctionnaires ; mais il paraît qu'il serait prêt à faire un effort... pour accorder jusqu'à 35 % !

Les travailleurs, à juste titre, réclament des augmentations de l'ordre de 300 %.

L'évolution depuis 1980

Entre septembre 1980 et 1989, la tâche des autorités gouvernementales et des syndicalistes à leur botte avait été assez facile à cause de la répression et de ses effets sur la classe ouvrière.

Le gouvernement faisait signer son projet d'accord par les syndicalistes reconnus par lui et, ensuite, on annonçait cela aux travailleurs.

C'est ainsi que les travailleurs ont perdu plus de la moitié de leur pouvoir d'achat durant cette période. Mais tout a une fin et la classe ouvrière, par une riposte partie de la base, a mis fin à ces décisions arbitraires.

C'est également pendant le printemps de 1989 que les travailleurs ont imposé le départ d'une partie importante des bonzes syndicaux vomis, en imposant des élections un peu plus libres et en élisant des délégués qui, en général, se disaient de gauche.

Mais le problème est qu'une grande partie de ces «nouveaux» leaders syndicaux, touchant un salaire souvent quatre à cinq fois supérieur à celui d'un travailleur, ont su s'adapter aux exigences du gouvernement. Certes, ils ont toujours un langage plus radical par rapport à leurs prédécesseurs. C'est sans doute une des raisons qui fait que les travailleurs ont attendu encore plusieurs semaines avant de passer à l'action. Par exemple, Turk-Is a organisé un grand meeting de protestation dans une ville de province, Bursa (et non pas à Istanbul), le dimanche 2 juin, qui a rassemblé plus de 100 000 personnes dont une partie était venue des autres villes. Ce meeting avait pour objectif de montrer que Turk-Is fait quelque chose... Mais son objectif réel était surtout de faire patienter les travailleurs.

La lutte de 600 000 travailleurs

Les principales branches concernées par le blocage des négociations sont les usines de sucre, le textile (public), les banques et assurances, les routes et entretiens, l'électricité et les travaux publics, les chemins de fer, les PTT, la Santé, les chantiers navals. Il faut savoir que ces travailleurs n'ont absolument pas le droit de grève.

Malgré cela, à commencer par ceux des grandes entreprises, ils sont entrés en action en utilisant diverses formes de lutte : en commençant le travail avec plusieurs heures de retard, en ralentissant les cadences, en boycottant la cantine, en marchant à pied pour aller à l'usine, tout ceci collectivement. Mais surtout en se portant «malades» collectivement, en quittant le travail tous ensemble et en manifestant dans la rue «pour aller à l'hôpital»... Ils criaient : *«Nous ne mendions pas, nous voulons 300 % d'augmentation», «Ozal, le sultan, démission», «Tous ensemble pour la grève générale», «La presse et la télé sont vendues», «Les travailleurs ne respecteront pas ceux qui ne les respectent pas».*

Actuellement une bonne partie d'entre eux touchent des salaires de l'ordre de 500 F par mois.

D'après les chiffres donnés par la presse, le nombre des travailleurs ayant participé à ce genre d'action a dépassé les 130 000 personnes la semaine dernière.

Ces actions de protestation, très éparpillées il y a plusieurs semaines, commencent à se regrouper. Mais la coordination centrale qui serait nécessaire est loin d'être réalisée, malgré quelques actions unitaires localement. Les organisations syndicales font tout pour éviter une action unitaire de la classe ouvrière. Déjà des travailleurs durant les manifestations commencent à crier : *«Directions syndicales, démission.*

Espérons qu'au travers de ces actions, les travailleurs sauront forger une direction qui sera à leur service.

Julien SYLVA

ESCADRONS DE LA MORT ISRAELIENS EN CISJORDANIE ?

Une émission présentée à la télévision israélienne a fait voir ce qui est une pratique courante depuis plusieurs années, et qui est d'ailleurs connu d'une partie de l'opinion depuis déjà un bon moment : l'existence de groupes de l'armée israélienne déguisés en Palestiniens, parfois en femmes; et infiltrés au milieu des Palestiniens révoltés. Leur but est de connaître et d'arrêter les meneurs de l'Intifada, et aussi de créer l'insécurité parmi les Palestiniens, en faisant en sorte que chacun suspecte ses voisins en ne sachant pas trop s'il s'agit de vrais Palestiniens ou d'Israéliens infiltrés.

C'est ce qu'on appelle la «guerre psychologique», et à cet égard cela rappelle des souvenirs du temps de la guerre d'Algérie, entre autres. L'armée française utilisait ce genre de méthodes. Elle avait même créé des troupes algériennes à sa solde, les harkis. Elle avait, par la torture généralement, «retourné» un certain nombre de combattants du FLN, et en avait fait des traîtres à leur cause. Toutes ces méthodes «tordues» avaient eu quelques succès, bien entendu, mais n'avaient même pas retardé l'échéance finale de l'indépendance algérienne.

Les commandos israéliens infiltrés portent certainement des coups aux Palestiniens, mais comme les autorités israéliennes, parallèlement à cela, continuent de mener une politique de peuplement accéléré des Juifs en Cisjordanie, et à réprimer durement les Palestiniens, la révolte palestinienne ne peut pas s'éteindre.

Et même ces méthodes se retournent contre les Israéliens. Au sein des Palestiniens de l'Intifada, en effet, il y a eu beaucoup de sanglants réglements de comptes. La démocratie n'est pas le point fort des organisations palestiniennes. Elles éliminent ceux qui sont accusés de collaborer avec les Israéliens, mais aussi, sous ce prétexte, ceux parmi les Palestiniens, qui sont des opposants. Seulement, aujourd'hui, ce sont les Israéliens infiltrés qui sont accusés d'être à l'origine de certains de ces assassinats. Et d'ailleurs il est fort possible que ce reproche soit fondé. A «psychologues, psychologues et demi»...

A utiliser des procédés «tordus», l'armée israélienne qui était si fière autrefois de sa droiture, de sa morale, etc. s'est enfoncée dans toutes les infamies de la répression policière. Les Palestiniens sont certes victimes de ces méthodes, mais les Israéliens aussi...

André VICTOR

Madagascar

RATSIRAKA EN SURSIS ?

Depuis le début du mois de juin, tous les jours, sauf le dimanche, des rassemblements ont lieu dans le centre de la capitale de Madagascar, Antananarivo. A l'appel de l'opposition regroupée dans un "Comité des forces vives", les manifestants réclament la démission du président Ratsiraka, et la tenue d'une conférence nationale en vue de réformer la constitution et d'organiser des élections libres.

(AFP)

Ratsiraka en compagnie de Rocard le 16 mars dernier.

Ces rassemblements dépassent les 100 000 personnes, selon la presse, atteignant parfois les 300 000. Le mouvement a gagné la province. Et on imagine sans peine que les masses populaires malgaches, qui vivent dans la misère et le dénuement, placent des espoirs - des illusions - dans le départ du dictateur Ratsiraka, au pouvoir depuis 1975.

Visiblement, les partis, d'opposition en tout cas, piaffent d'impatience devant la monopolisation du pouvoir par les gens en place (dans ce qui tient lieu de Parlement, le mouvement du président détient 120 places de députés sur 137). Et surtout maintenant que le vent du multipartisme souffle sur nombre de pays de l'Afrique voisine.

(GAMMA)

Les travailleurs malgaches commencent à en avoir assez de la dictature.

Leurs 17 élus ont décidé de boycotter ce Parlement. Les partis politiques rassemblés avec syndicats et associations au sein du "Comité des forces vives"" ont annoncé la création, le 20 juin, d'un gouvernement provisoire.

A quel point leurs ambitions sont modérées, on peut le constater par le fait que leur projet de nouvelle constitution permettrait tout de même à Ratsiraka de finir son troisième septennat (entamé en 1989), tout en diminuant ses pouvoirs au profit d'un Premier ministre. D'ailleurs, cette opposition a l'appui du Conseil chrétien des Eglises de Madagascar, qui semble jouer un grand rôle dans la situation. Pour ces opposants, il ne s'agit que de *"déstabiliser doucement"* le gouvernement.

Le problème, pourtant, pour l'instant, c'est que le dictateur s'accroche... et ne se montre pas disposé à partager si peu que ce soit son pouvoir. Devant l'offensive de l'opposition, il a rendu visite à Mitterrand le 13 juin et, depuis, il s'est borné à recevoir individuellement quelques personnalités, ecclésiastiques notamment, sans rien céder à leurs demandes.

Cependant, mercredi 26 juin, doit être célébré le 31e anniversaire de l'indépendance de Madagascar. A cette occasion, l'opposition appelle, en concurrence aux manifestations officielles, à un rassemblement de masse, destiné à *"faire tomber les murailles du régime"* (le mouvement en cours a été baptisé "Opération Jéricho"...). Du coup, le pouvoir a mobilisé ses supporters au cours du week-end des 22-23 juin, et a menacé d'employer la manière forte. Le Premier ministre, qui est un colonel, a mis en garde contre les "dérapages"...

La dictature malgache compte peut-être sur son armée pour mettre un terme à l'agitation. Peut-être compte-t-elle aussi sur l'armée française. L'un des dirigeants de l'opposition a, pour sa part, affirmé que, outre les "instructeurs militaires" français déjà présents à Madagascar, le gouvernement français aurait prévu *"une unité d'élite de 600 personnes"* basée à La Réunion pour voler éventuellement au secours de Ratsiraka.

Il est vrai, pourtant, que le gouvernement Mitterrand ne se "mouille" plus aussi directement que par le passé dans le maintien des dictateurs en place, à partir du moment où une relève qui lui agrée est assurée, et pour autant, du moins, que la contestation du régime demeure encadrée et contrôlée.

Quoi qu'il advienne, un de ces dirigeants de l'opposition a suggéré un rôle pour les militaires français : *"Repartir en emmenant notre Saddam national"*...

Christiane LE GUERN

Grande-Bretagne

AIDE-TOI ET L'ÉTAT T'AIDERA

Les «nouveaux pauvres» auraient-ils trouvé une voix au Parlement britannique ? En tout cas, le 18 juin, les députés britanniques ont été saisis en urgence d'un amendement à la loi de Finance visant à venir en aide à une catégorie particulière de victimes de la récession.

(GAMMA)

La Chambre des Communes va-t-elle perdre de son assurance ?

Oh, bien sûr, il ne s'agit ni des sans-logis ni des 70 000 chômeurs supplémentaires venus grossir les statistiques officielles au cours du mois de mai.

Non, il s'agit du drame autrement déchirant et pressant que vivent aujourd'hui quelques centaines de partenaires de la Lloyd's de Londres. D'autant plus pressant aux yeux des députés que pas moins de 62 d'entre eux, dont 14 membres du gouvernement, en font partie, sans compter leurs parents et amis !

La Lloyd's, c'est la plus vieille et encore l'une des plus importantes compagnies d'assurances au monde. De ce passé ancien, la Lloyd's a hérité sa forme présente : elle opère comme un marché de l'assurance, c'est-à-dire comme l'intermédiaire mettant en présence le client qui cherche à couvrir un risque et les parieurs assez fortunés pour le faire, moyennant finance.

Ces parieurs, ce sont les associés de la Lloyd's, les «noms», comme on les appelle. Ils sont 29 500 en tout, tous appartenant à la bonne société, tous entrés à la Lloyd's sur recommandation. Une sorte de club select pour gentlemen fortunés comme on en trouve tant dans les beaux quartiers de Londres.

Pour chaque contrat, et il s'agit en général de très gros contrats, surtout du frêt maritime et aérien, un certain nombre de «noms» se regroupent en un «syndicat» qui partage les primes. Chaque «nom» s'engage à verser son quota d'indemnité en cas de pépin, mais n'a jamais à débourser un seul penny si tout se passe bien. Système admirable qui permet de gagner d'autant plus gros qu'il y a moins d'intermédiaires, et en plus sans rien miser, à condition bien sûr qu'il n'y ait pas de casse.

Or, depuis quelques années la Lloyd's connaît bien des ennuis. Les aléas du commerce international, les marées noires, la crise du Golfe, autant de causes qui rendent plus incertaines les chances de gagner à la roulette de l'assurance. Et, comme la Lloyd's ne fait ses comptes que tous les trois ans, c'est aujourd'hui qu'un certain nombre de «noms» se voient présenter la note. Une note pour le moins salée puisque, pour ce qui est des parlementaires, on cite des chiffres dépassant les trois millions de francs. Une note si salée qu'un «comité d'aide sociale» a été mis en place pour leur venir en aide et en particulier leur éviter d'avoir à y laisser leur propre logement. Sortez les kleenex...

D'où l'énergie déployée par les 62 «noms» qui siègent au Parlement et au gouvernement pour obtenir un régime fiscal de faveur et des aides exceptionnelles au bénéfice des «noms» en détresse de la Lloyd's.

Il s'en est fallu de peu pour que l'affaire passe inaperçue. La direction travailliste s'était montrée tout ce qu'il y a de plus compréhensive. Et c'est seulement l'indiscrétion d'un journaliste révélant le pot aux roses qui a déclenché le scandale sur la place publique.

Sitôt l'affaire étalée, la direction travailliste a fait discrètement machine arrière, faisant savoir au gouvernement qu'il ne faudrait pas compter sur son appui. Et le Premier ministre a dû recourir à un artifice de procédure pour repousser sine die la mise en discussion du projet de loi.

Il faut dire que si les députés en déconfiture pouvaient espérer susciter la commisération de leurs collègues, il y avait peu de chance qu'il en aille de même parmi les chômeurs dépossédés de leur logement faute de pouvoir payer les traites, et même dans l'électorat petit-bourgeois de plus en plus inquiet des menaces de banqueroutes que fait peser la crise.

En période pré-électorale, on ne joue pas avec ces choses, même pour faire plaisir aux petits copains.

François ROULEAU

Eltsine, Gorbatchev, et les autres...

L'usine Kirov à Leningrad (pardon, Saint-Petersbourg !) : ça tourne de moins en moins rond...

Novosti / Gamma

UNE BUREAUCRATIE QUI MÈNE LE PAYS AU CHAOS

Fort de sa récente élection comme président de Russie, Eltsine a, d'une certaine façon, été «reconnu» par Bush, lors de son voyage aux Etats-Unis. Mais si le président américain a salué *«l'engagement* [d'Eltsine] *en faveur des valeurs démocratiques et des principes de la libre entreprise»*, il ne lui en a pas moins dit que l'Amérique du dollar, tant vantée par Eltsine et les partisans soviétiques du «marché», n'avait l'intention ni d'accroître le chaos en URSS en le soutenant contre Gorbatchev ni d'ouvrir son porte-monnaie pour financer les «principes de libre entreprise» dont Eltsine s'est fait le champion. Eltsine qui devait bien s'y attendre, ayant déclaré qu'il ne venait rien mendier, a donc été exaucé : il n'a rien reçu... même si on l'a bien reçu.

Et cela, alors qu'en URSS même, avec la bénédiction, disait-on, des Etats-Unis, d'Eltsine et de Gorbatchev réunis, venait de voir le jour un énième plan de transition vers le «marché» on ne dit pas encore «de restauration du capitalisme» : le plan Yavlinski, du nom d'un économiste proche d'Eltsine, concocté en commun par des économistes soviétiques et américains.

Mais ce n'était qu'un nouvel épisode de ce que l'URSS connaît depuis des mois, sinon des années : des tentatives, aussitôt contrecarrées par des plans concurrents, mais aussi peu efficaces, d'organiser le passage au «marché», alors qu'on en est au chacun pour soi ou plutôt au «à chacun son marché», des millions de bureaucrates pillant et désorganisant à qui mieux mieux l'économie et le pays.

LA BOURSE... OÙ LA VIE ?

Partisan notoire du «marché», le journal *les Nouvelles de Moscou,* titrait début juin : *«Bourse, l'économie prend vie»*. Et, dans un reportage intitulé *«Bourse : corne d'abondance»,* de vanter les mérites de la Bourse du commerce récemment ouverte à Moscou et de ses «golden boys» à la russe. Ce qu'on y vend, dans cette bourse ? *«Nous offrons du carrelage non poli (...). Un appareil* (pas deux !) *incubateur pour prématurés. Un magnétoscope Panasonic... des Mercedès»*. Une bourse dont, en avril à la télévision centrale, le directeur déplorait que *«l'on y commerce sur du vent, parce que tout simplement on n'a rien à y vendre»*. Ou si peu que l'activité des «brokers», chers aux *Nouvelles de Moscou,* évoque plus une «brocante» qu'un «marché» boursier occidental !

Pour des bureaucrates rêvant de propriété privée et de capitalisme, la Bourse est tout un symbole. Mais, avec son aspect dérisoire, si elle est révélatrice de quelque chose c'est de ce qui sépare les proclamations tonitruantes, quant au «marché» de la réalité d'une économie soviétique mise à l'encan par des bureaucrates plus préoccupés de ramasser gros et vite que de «marché», même s'ils ne jurent que par lui. Une économie parfois réduite au troc, comme l'illustre cette Bourse, du fait notamment des barrières que les petits «tzars» locaux de la bureaucratie s'ingénient depuis quelque temps à dresser pour protéger le fief sur lequel ils prospèrent.

DES DOUANES INTÉRIEURES

Exemple récent : la décision des autorités nationalistes de Géorgie d'instituer une taxe sur les voitures, bus et camions entrant ou sortant de la république, mais immatriculés ailleurs. Cela semble relever du «folklore» géorgien, les autorités ayant l'habitude de prélever des pots-de-vin et particulièrement de rançonner les conducteurs. Mais cela renchérira d'autant les marchandises «étrangères» (et donc le coût de la vie), dans une Géorgie qui importe du reste de l'URSS 94 % de ses céréales, 76 % de son lait, 40 % de sa viande et la quasi-totalité de son approvisionnement en gaz, pétrole et matières premières. Surtout si les républiques voisines en viennent à prendre des mesures symétriques de rétorsion. C'est ce qui s'était passé, l'an dernier, entre la Russie, l'Ukraine et les pays Baltes, quand les autorités avaient dressé de véritables douanes internes, interdisant l'exportation de «leurs» ressources (viande ici, bois là, charbon ou métal ailleurs), ce à quoi répondirent par un blocus les entreprises et républiques victimes de ces embargos.

DIVISER POUR... MIEUX PILLER

Ce recroquevillement sur une zone économique réduite a souvent une base nationale, les bureaucrates de telle région ou république désignant «l'étranger» comme responsable de tous les maux de la population locale... en en profitant pour se réserver le pillage de celle-ci.

Ainsi dans l'ex-république autonome tatare qui se veut désormais indépendante de la Russie : les autorités ont adopté leur propre plan de «passage au marché», évidemment différent de ceux adoptés par les gouvernements russe ou soviétique (il y a actuellement pratiquement autant de «plans» que de républiques, et au moins une trentaine de républiques «souveraines», contre quinze, il y a un an à peine). Mais les autorités tatares ont surtout utilisé le prétexte de ce «plan» pour vendre, en devises, leur pétrole à la Pologne, alors que dans les régions voisines, des industries travaillent au ralenti, faute d'un approvisionnement régulier en produits pétroliers !

UN "MARCHÉ" QUI PART EN MIETTES

Il y a un an, chaque république cherchait à prendre du champ vis-à-vis du «centre», refusait de verser sa quote-part au budget fédéral, les bureaucrates «républicains» voulant garder pour eux, «leurs» impôts, quitte à creuser un gouffre dans les finances centrales, à provoquer le gel des investissements, l'arrêt des importations et donc à aggraver les problèmes de l'économie et de la population.

Depuis, le phénomène a pris de l'ampleur. On ne voit plus seulement s'opposer une république à une autre, mais, par exemple, les autorités de Lvov s'isoler économiquement du reste de l'Ukraine. Ou encore, en Russie, celles de Tioumen (le plus grand centre pétrolier) et celles de Sverdlovsk (l'une des plus grandes agglomérations industrielles de l'URSS) refuser de livrer leur production sans accord de troc préalable : du pétrole contre des logements, des produits industriels contre des denrées. Et le fait que Sverdlovsk soit dirigé par des partisans d'Eltsine (dont c'est le fief) n'empêche pas les autorités de la ville de refuser leurs livraisons au gouvernement d'Eltsine !

C'est contre cela que se sont insurgés, en décembre, 3 000 dirigeants des plus grandes entreprises du pays, exigeant, sans grand résultat, de Gorbatchev qu'il rétablisse l'ordre dans la production. En effet, si, sous couvert de nationalisme de clocher, l'avidité des bureaucrates pénalise d'abord la population, elle finit aussi par rompre les liens économiques entre républiques, par asphyxier des entreprises complémentaires mais «appartenant» à des régions différentes, et donc sous le contrôle de coteries bureaucratiques rivales.

Au niveau local cela se traduit de plus en plus fréquemment pour les travailleurs par des pénuries croissantes et du chômage technique, faute d'un approvisionnement assuré, voire par du chômage tout court. A l'échelle du pays, cela provoque une chute de la production et un renchérissement de ses coûts.

Les statistiques indiquant une baisse de la production en URSS tiennent en grande partie à cela, outre, bien évidemment, à l'accroissement des «prélèvements» auxquels se livrent les bureaucrates locaux sur la propriété

LUTT
ÉTÉ
– FRANCE : Le vieux piè
"réformateurs".
– AFRIQUE : Le multipar
– UNION SOVIETIQUE : P
rétablissement du cap
nomie.
– GRANDE-BRETAGNE : L
– GUADELOUPE : Le pr
travailleurs, ou aux no
Envo

Etat. Car si la bureaucra-
e fait régresser l'économie
ers l'autarcie et enfonce la
ajorité de la population
ans la pauvreté, il n'est
as question pour elle de
duire son train de vie, et
s bureaucrates n'en pres-
irent localement que
avantage «leur» popula-
on.

**OUT PRENDRE
MAIN, SINON..."**

La rapacité des bureau-
ates désorganise le cadre
néral auquel s'adosse
ute la bureaucratie – une
rtaine planification, une
onomie organisée à
chelle du sixième de la
anète – et sur lequel elle a,
sque-là, prospéré en le
llant. Et cela sans pour
itant que se mette en
ace cet «ordre» économi-
ie capitaliste, ce «mar-
é» que la plupart des
ireaucrates appellent de
urs vœux. Et c'est bien ce
ui inquiète, tant les capita-
tes et les Etats occiden-
ux, que les chefs d'une
ireaucratie qui, tel Gor-
itchev, cherchent à main-
nir le minimum de stabi-
é nécessaire à la préserva-
on des intérêts généraux
cette bureaucratie.

Dans un récent discours,
orbatchev lançant un
ertissement à la bureau-
atie contre sa propre
esponsabilité, s'est
clamé : *«Nous devons
endre la situation en main,
ion tout s'écroulera»*. Si la
uation actuelle de
JRSS prouve quelque
ose, c'est bien que la
ireaucratie n'a que
puis trop longtemps tout
main. Elle ne se contente
as de parasiter la pro-
iété d'Etat, elle ruine le
ys et conduit la popula-
n à la catastrophe. A la
sse ouvrière de prendre
situation en main, sinon
it s'écroulera. Mais pour
a, il lui faut arracher,
tement, des mains de la
reaucratie et le pouvoir
une organisation écono-
que qu'elle pille et blo-
e de plus en plus.

Pierre LAFFITTE

Koweït

LA CHASSE AUX ÉTRANGERS DEVIENT AFFAIRE D'ÉTAT

Deux Palestiniens accusés de collaboration avec les Irakiens arrivent au tribunal militaire. (AFP)

Plusieurs milliers de résidents étrangers, d'origine palestinienne pour les deux tiers, auraient quitté le Koweït depuis le début juin. Parmi eux, des centaines ont été déportés pour être lâchés dans le no man's land entre le Koweït et l'Irak, d'où des soldats les ont forcés à rejoindre la ville irakienne de Safwan, en traversant le désert à pied.

Le régime koweïtien n'a jamais caché ses intentions de «nettoyer» un jour le pays de sa majorité de résidents étrangers qui, pour la plupart, ont contribué à bâtir sa richesse de leur travail. Depuis la fin de la guerre, les commandos para-militaires qui écumaient le pays avaient mis ces intentions en pratique en multipliant les exactions et les déportations de travailleurs étrangers. Mais, jusqu'à présent, les ministres koweïtiens avaient toujours nié avoir la moindre responsabilité dans tout cela.

Evidemment, l'excuse était aussi transparente que peu crédible. Mais aujourd'hui, il faut croire que la dictature en place, forte de l'appui de ses amis occidentaux qui ne lui a jamais fait défaut, se sent assez sûre pour agir à visage découvert.

Il y a eu d'abord la reconduction de l'état de siège et le recul des élections promises pendant la guerre. Puis, depuis le début mai, la série de procès de «collaborateurs», et les lourdes peines, dont 29 condamnations à mort, qui y ont été prononcées. maintenant on assite à la législation de la «chasse à l'étranger», prise en main cette fois officiellement par l'Etat, et sur une tout autre échelle semble-t-il que précédemment.

Ainsi, les deux mille étrangers emprisonnés sans inculpation qui ont été recensés par les correspondants étrangers, le sont dans des prisons tout ce qu'il y a de plus officielles et sans même que les autorités prennent désormais la peine de se réfugier derrière la sempiternelle accusation de «collaboration avec l'ennemi». Ainsi, également, les escortes armées qui emmènent chaque jour des cars bourrés d'étrangers en Irak, sont-elles constituées de soldats koweïtis. C'est bien l'Etat le maître d'œuvre, et il ne s'en cache même plus.

Jusqu'aux innombrables mesures discriminatoires légales prises contre les étrangers et qui viennent se rajouter à la discrimination sociale dont la plupart étaient déjà victimes. Ainsi, lorsque les universités rouvriront en automne, les étudiants d'origine palestinienne ne pourront pas s'y inscrire. Et dans les écoles, seuls seront admis les enfants étrangers qui n'ont pas suivi les cours pendant l'occupation irakienne. Sans parler de cette nouvelle loi annoncée le 21 juin selon laquelle tout étranger coupable d'une infraction «sérieuse» au code de la route sera automatiquement expulsé...

A l'époque de la guerre aérienne, l'émir du Koweït avait solennellement réaffirmé son adhésion au principe des accords de Genève concernant les prisonniers de guerre. Il avait de surcroît signé une déclaration commune avec les puissances alliées garantissant qu'aucun ressortissant étranger ou prisonnier de guerre ne serait rapatrié contre son gré à l'issue des hostilités – déclaration qui avait évidemment pour but, à l'époque, d'encourager les soldats irakiens à la désertion, avec la garantie du trop fameux «droit international».

Aujourd'hui, les nombreux Irakiens qui ont été rapatriés de force du Koweït en Irak ces dernières semaines ne sont que trop bien placés pour mesurer ce que vaut ce «droit»-là. Quant aux dirigeants occidentaux, cette violation flagrante du «droit international», selon la terminologie de Bush, ne les empêche pas de soutenir leur cher émir.

François ROULEAU

Le 22 à Koweït-City aura l'accent texan

Les dividendes de la guerre du Golfe continuent à pleuvoir dans les coffres des trusts.

Après ceux du bâtiment et génie civil, de l'armement, de l'électronique et de l'aéronautique, c'est maintenant le tour des trusts du téléphone.

Et, comme toute guerre a ses victimes, c'est le trust suédois Ericsson (mal noté à cause du manque d'enthousiasme de son gouvernement à participer à l'effort de guerre) qui fait les frais du «nouvel ordre mondial».

Ericsson pourra en effet faire son deuil des 90% du marché koweïti qu'il détenait avant la guerre. Les 2,4 milliards de francs qui constituent la première tranche du nouveau marché téléphonique du siècle iront aux trois principaux belligérants : AT&T pour les USA, GPT pour la Grande-Bretagne et Alcatel pour la France.

Partage tout relatif néanmoins, puisque AT&T devrait se voir attribuer quelque 80% du total, tandis que GPT devra se contenter de quatre autocommutateurs et Alcatel... d'un système de secours à ondes courtes. Quant à l'allié égyptien, qui après tout à la proportionnelle des troupes engagées est quand même mieux placé que la France et la Grande-Bretagne, il ne semble pas avoir gagné grand-chose à l'affaire, à moins que lui revienne ce qu'on appelle le téléphone arabe...

**DE CLASSE
991 N° 40**

du "nouveau langage", le manifeste des

ne n'est pas la fin des dictatures.
lant que les chefs politiques préparent le
sme, la bureaucratie pille et ruine l'éco-

olitique anti-ouvrière du Parti Travailliste
de statut du GRS : une adresse aux
es ? Le point de vue de Combat Ouvrier.

ntre 12 F en timbres.

Arabie Saoudite

L'ORDRE DU SABRE ET D'ALLAH

En Arabie Saoudite, le bourreau vient de décapiter 16 condamnés, des criminels et trafiquants selon les informations données par la presse. En l'espace de trois semaines.

Il fallait faire vite, paraît-il : après le départ du gros des troupes américaines mais avant le début du grand pèlerinage annuel à La Mecque.

La barbarie du régime religieux du roi Fahd et de sa «loi islamique» n'est certes pas chose nouvelle. Dans les circonstances présentes, elle répond dans sa hâte à une intention politique précise : c'est sa réponse aux critiques des «radicaux» religieux qui se déchaînent maintenant contre le régime.

Car celui-ci, qui avait suspendu toutes les exécutions pendant la crise du Golfe, aurait, selon ces «radicaux», par trop «sacrifié l'Islam» dans son désir de plaire, ou de ne pas trop déplaire, à l'opinion publique occidentale au cours de cette période.

Alors, le roi et ses hommes ont à cœur de démontrer qu'ils n'ont pas molli dans l'application de la «charia»... et qu'ils ont toujours le pouvoir, en tout cas, de trancher des têtes.

C.L.G.

2,3 % POUR LE SMIC

COUP DE POUCE OU COUP DE PLUME ?

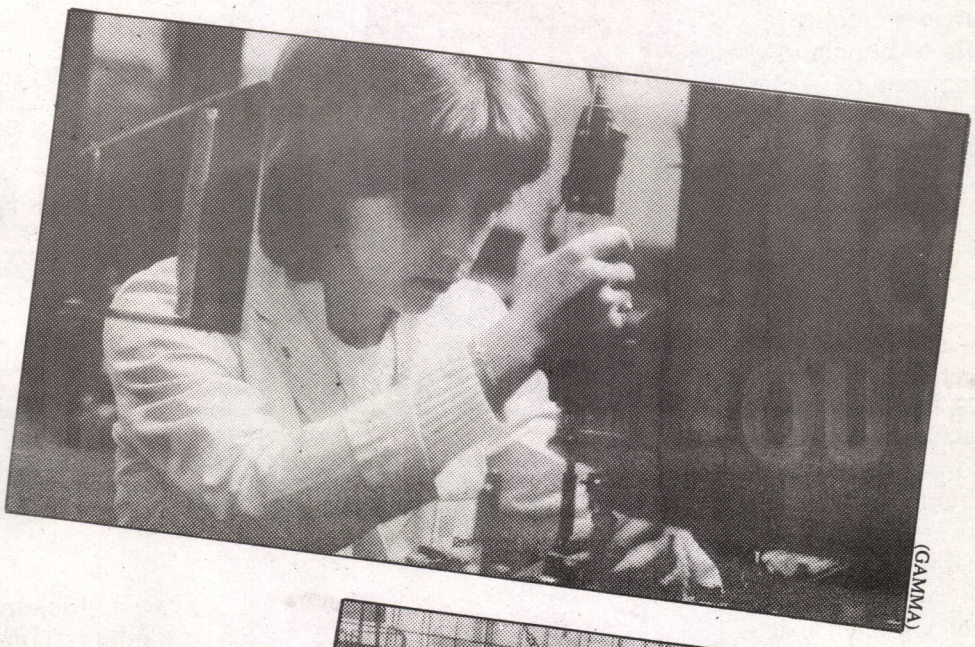

(GAMMA)

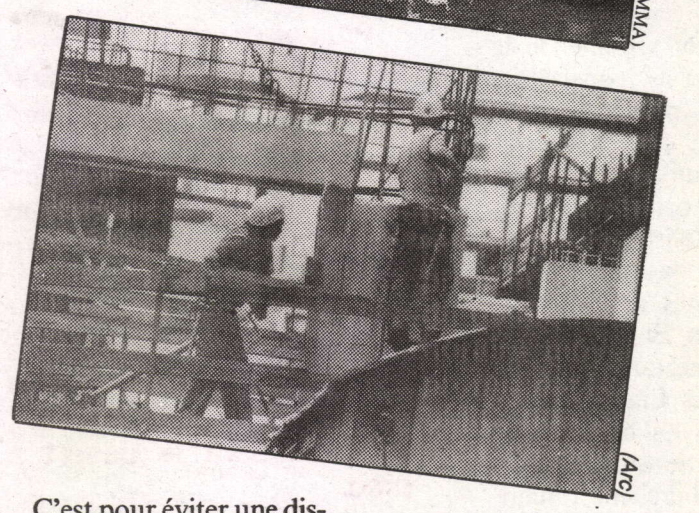

(Arc)

Il y a quinze jours, le gouvernement avait d'abord annoncé que le SMIC n'augmenterait au 1er juillet que de 1,7 %, c'est-à-dire strictement ce que prévoit la loi, sans le coup de pouce qu'avait promis Rocard l'an dernier. La règle légale consiste à indexer le SMIC sur les prix à la consommation, et d'y rajouter la moitié du gain de pouvoir d'achat du taux de salaire horaire moyen ouvrier. Le «coup de pouce» promis par Rocard, consiste à répercuter sur le SMIC, non pas la moitié mais l'intégralité du gain de pouvoir d'achat acquis par le taux horaire moyen.

Le gouvernement a donc changé d'avis. Edith Cresson a finalement décidé de donner au SMIC le fameux coup de pouce, ce qui porte l'augmentation à 2,3 %. Le SMIC brut était depuis décembre dernier de 5 397,86 F par mois. Il va passer au 1er juillet à 5 522 F. Cela fera une augmentation de 124 F par mois. Ce ne seront pas bien sûr 124 F que les travailleurs payés au SMIC toucheront à la fin du mois. Il faudra en déduire les charges sociales, et tenir compte aussi que la cotisation des salariés à la Sécurité sociale va augmenter de 0,9 % au 1er juillet. Avant de donner le coup de pouce, le gouvernement a pris soin de bien gratter d'abord.

Marc Blondel de FO, et Jean Kaspar de la CFDT se sont réjouis de la nouvelle décision d'Edith Cresson, en la mettant sur le compte de leurs protestations d'il y a quinze jours. *«Le réalisme l'a emporté»,* selon Blondel, ou *«le bon sens»,* selon Kaspar. Ce qui dépend de quel point de vue on se place.

Car il ne faut pas beaucoup de bon sens pour estimer réaliste de pouvoir vivre avec 5 522 F par mois. Et c'est encore la CGT qui s'est montrée la plus raisonnable dans l'affaire, en s'en tenant à sa revendication de 7 000 F par mois pour le SMIC...

Si le gouvernement a fini par donner ce misérable coup de pouce au SMIC, ce n'est pas par un accès de générosité. Il y avait beaucoup à rattraper. L'année passée, le pouvoir d'achat du SMIC n'a augmenté que de 0,9 %, alors que la moyenne des salaires horaires avait augmenté tout de même de 1,9 %.

Le mode de calcul de l'augmentation du SMIC, indexé sur la hausse des prix, fait qu'en période d'inflation importante, le SMIC a tendance à augmenter légèrement plus que le taux horaire moyen. Et jusqu'en 1986, l'augmentation du SMIC était encore très légèrement supérieure à celle de la moyenne du taux horaire ouvrier. Mais avec le ralentissement de l'inflation, c'est l'inverse qui s'est produit. Et en cette période où le blocage des salaires continue, ce sont encore les smicards qui sont les plus pénalisés.

C'est pour éviter une disparité trop forte et trop choquante entre l'évolution du SMIC et la moyenne des salaires, que Rocard avait promis ce coup de pouce, jusqu'en 1992 avait-il dit, date à laquelle devraient aboutir les négociations de branches sur les bas salaires.

Dans le même temps que l'évolution du SMIC décrochait par rapport à la moyenne des salaires, le nombre de travailleurs payés au SMIC a régulièrement augmenté, atteignant 10,9 % des salariés aujourd'hui (contre 10,5 % en 1989). La proportion de femmes payées au SMIC est environ 2,5 fois supérieure à celle des hommes, et cette tendance s'accentue, puisque l'augmentation de la proportion de salariés au SMIC est en réalité le fait des seules salariées, d'après une étude du ministère du Travail.

Non seulement la proportion des bas salaires augmente, mais les bas salaires perdent encore plus que les autres. Et comme à chaque fois que l'injustice sociale s'accroît, c'est encore sur les femmes qu'elle pèse le plus.

Mais il faudrait payer les ministres au SMIC pour qu'ils estiment la situation révoltante...

Huguette CHEVIREAU

MENACES PATRONALES SUR L'INDEMNISATION DU CHÔMAGE ET LES REMBOURSEMENTS SÉCU

Un certain Jean-Louis Giral, vice-président du CNPF et nouveau membre du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance maladie, vient d'apporter sa pierre à la politique de rigueur préconisée par le patronat.

Dans une interview donnée au journal *Libération* et publiée le lundi 24 juin, ce représentant du patronat annonce que, d'après lui, les cotisations d'assurance chômage augmenteront d'ici à la fin de l'année, et que les prestations seront revues à la baisse. La raison en serait l'augmentation du chômage. Moins de rentrées dans les caisses de l'UNEDIC et plus de prestations à distribuer, il pourrait donc paraître logique pour rééquilibrer les comptes de l'UNEDIC, soit d'augmenter les cotisations, soit de diminuer les prestations, soit encore de jouer sur les deux tableaux, ce qui en fin de compte et dans tous les cas reviendrait à pénaliser les salariés et les chômeurs. Car bien entendu, lorsque Jean-Louis Giral parle d'augmentation des cotisations, c'est uniquement celles des salariés qu'il envisage, puisqu'à ses yeux, les charges des entreprises sont déjà bien trop élevées.

Seulement, si logique il y a, celle-ci voudrait que ce soient ceux qui profitent du chômage qui aient en charge son financement. Et n'est-ce pas justement les patrons qui en sont responsables ? N'est-ce pas eux qui partout suppriment des postes de travail, licencient parfois massivement, refusent d'embaucher ? Alors, il n'y a aucune raison pour que ce soient les salariés qui soient victimes sur toute la ligne, en perdant leur emploi parfois, en supportant les charges financières du chômage toujours.

Ce même individu, dans ses sombres prophéties, s'en est aussi pris aux remboursements de la Sécurité sociale qu'il juge trop importants et qu'il faudrait d'après lui réduire. Même la récente augmentation de la part salariale (et rien qu'elle) dans l'assurance maladie ne le satisfait pas. Car, conscience de classe patronale oblige, son raisonnement le conduit à penser que *"cet argent ira dans les caisses de la Sécu, pas en épargne ou en consommation. Par ailleurs, cette perte de pouvoir d'achat va se traduire par une pression salariale plus forte dans les entreprises."* Après un tel raisonnement, on comprend pourquoi le plus simple pour lui serait tout simplement de réduire les remboursements maladie.

Pour l'instant, les propos du vice-président du CNPF ne tracent que des projets. Mais lui, il a pris date. Et demain, ces projets peuvent devenir réalité si les travailleurs n'y prennent garde.

G. L.

Drôles de comptes

Chaque année, l'INSEE (l'Institut national de la statistique) fait un rapport sur ce qu'il appelle les *"comptes de la nation"*. Pour l'année 1990, l'INSEE a trouvé que les revenus *"des ménages"* avaient progressé.

Mais il y a ménages et ménages. Les salaires et traitements auraient gagné au total 3,1%, mais les *"revenus de la propriété"*, c'est-à-dire les dividendes, les intérêts, les revenus de la terre, auraient quant à eux gagné 9%, presque le triple !

Les comptes de la nation : quelle nation ?

Grève des contrôleurs aériens :

RAS-LE-BOL DU SOUS-EFFECTIF !

La grève nationale des contrôleurs et électroniciens de la navigation aérienne, organisée à l'appel de l'ensemble des syndicats le 24 juin, aura été largement suivie. Seuls les vols prévus au service minimum ont pu être assurés.

Cela faisait quatre ans qu'il n'y avait pas eu une telle grève nationale. Et il faut dire que les motifs de mécontentement ne manquent pas.

(GAMMA)

D'abord, et c'est le principal problème, il y a les effectifs. Au cours des trois années écoulées, le trafic aérien a augmenté de près de 10% l'an. Au Centre de contrôle régional nord d'Athis-Mons, par exemple, le trafic d'un mois creux équivaut à l'heure actuelle à ce qu'était le trafic d'un mois de pointe il y a trois ans.

Mais les effectifs, eux, n'ont pas suivi, au contraire. Dans ce même centre, on peut considérer que pour deux contrôleurs nouvellement qualifiés, il y en a trois qui s'en vont, par le jeu des départs en retraite et surtout des mutations parce que beaucoup font ce qu'ils peuvent pour échapper aux conditions de travail qui y règnent.

La seule "solution" trouvée par l'administration jusqu'à présent, c'est de modifier nos horaires de travail de façon à augmenter les effectifs aux heures de pointe.

Et ce qui est grave, c'est qu'il n'y a pas de solution immédiate au problème des effectifs. Car la formation d'un contrôleur opérationnel dans les grands centres prend au minimum quatre ans à partir du moment où il est recruté. Or, pendant longtemps, le nombre de places mises au concours par l'administration a été très faible, voire nul certaines années. De sorte que le sous-effectif actuel ne pourra être vraiment résorbé avant la fin des années 1990 !

Mais, pour cela, encore faudrait-il que le gouvernement ouvre le recrutement largement dès aujourd'hui, ce qui était justement l'une des revendications de cette journée de grève. Et, en attendant, il faudrait limiter le trafic, ou tout au moins le répartir de façon à éviter les pointes excessives qui existent à l'heure actuelle. Faute de quoi, il sera très vite impossible d'assurer la sécurité des vols.

L'autre revendication générale de cette grève concerne les salaires. Pour le protocole d'accord triennal qui doit être signé à la fin de l'année, l'administration propose pour l'instant une modification des grilles qui se traduirait, en fin de carrière, par une rallonge d'environ 3%. Ce qui apparaît aux yeux de tous comme une misère comparé à ce qui avait été obtenu dans le protocole de 1988.

Nous en sommes donc à attendre de nouvelles propositions du gouvernement, mais s'il n'y met pas le prix, il y a des chances qu'il y ait d'autres mouvements dans les mois qui viennent.

Correspondant LO

GEC Alsthom (Le Bourget - 93)

LES TRAVAILLEURS NE VEULENT PAS ÊTRE JETÉS À LA RUE

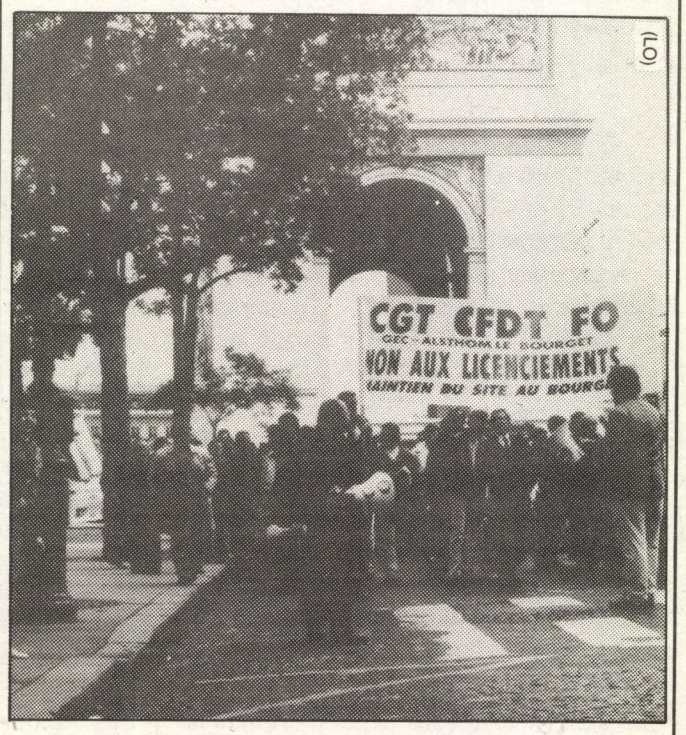

(LO)

Suite à l'annonce de 151 licenciements (dont 34 FNE) à l'usine GEC Alsthom du Bourget, près de 200 salariés se sont rendus à Paris au siège de la société le jour du CCE extraordinaire pour protester contre les nouveaux licenciements. Nous avons occupé la rue devant le siège durant plus d'une heure, une délégation a été reçue mais n'a rien appris de plus ! Nous sommes alors repartis en manifestation et avons fait le tour de l'Arc de Triomphe.

Le lendemain, nous étions près de 500 à l'assemblée générale. La proposition de l'intersyndicale (CGT - CFDT - FO) d'une journée de grève a été votée par la grande majorité des présents.

Des délégations et rassemblements ont eu lieu à la mairie à l'occasion du conseil municipal et d'autres sont prévus à la Préfecture.

Beaucoup ont conscience que, face à l'objectif de la direction de probablement fermer l'usine, la lutte sera difficile... mais que nous n'avons plus le choix et qu'il faudra se battre !

Mercredi 26 juin, nous nous sommes retrouvés aux portes et un piquet de grève a été organisé. Personne ne doit travailler aujourd'hui !

Correspondant LO

Foyer SNCF (Paris - Chapelle)

LA LUTTE DES RÉSIDENTS EMPÊCHE LE LICENCIEMENT DE LA GARDIENNE

Claudette Gérard, gardienne depuis 1984 du foyer SNCF Chapelle, était menacée de licenciement pour *«raison médicale»* : elle est hémiplégique depuis 7 ans. Cependant, jamais, on ne lui avait reproché quoi que ce soit au niveau de son travail. Et pourtant, soudainement, sur la base d'un rapport médical, les responsables de l'Agence logement SNCF la déclaraient *«inapte au travail de gardienne»* et voulaient la priver de son emploi et de son logement.

Eh bien, finalement les licencieurs ont dû reculer. C'est que les résidents ne sont pas restés les bras croisés. Nous nous sommes aussitôt adressés aux cheminots de la région, en diffusant des tracts aux cantines SNCF. Des résidents du foyer en ont fait circuler et afficher dans leurs chantiers, leur gare ou leur atelier. Spontanément des cheminots ont fait circuler des pétitions qu'ils ont renvoyées à notre Comité. Dans le quartier, des voisins venaient aux nouvelles chaque jour et nous assuraient de leur soutien.

Les organisations syndicales ont été sollicitées pour intervenir auprès de la direction. Des articles sont parus dans des quotidiens, plusieurs radios en ont parlé.

Le Comité a demandé au ministère des Transports et au secrétariat d'Etat aux handicapés d'intervenir auprès de la SNCF pour annuler le licenciement.

Résultat de toutes ces pressions : vendredi 31 mai, le ministère des Transports avertissait le Comité des résidents que la SNCF avait annulé la procédure de licenciement et que les responsables de l'Agence logement étaient dessaisis du dossier. Quelques jours plus tard, le responsable de la procédure de licenciement présentait ses excuses à la gardienne : *«Je n'étais pas bien au courant de votre situation»*.

Souhaitons-lui en tout cas, comme à tous les licencieurs, d'être au courant, la prochaine fois, que la solidarité existe et que la lutte peut les faire reculer.

Caisse régionale d'Assurance Maladie (Rouen)

NOUVEAUX DÉBRAYAGES

Les 17 et 18 juin, des vols de voitures sur les parkings, malgré les soi-disant mesures prises à la suite des débrayages de l'été dernier, ont provoqué un mouvement : le 20 juin 600 employés débrayaient et allaient envahir les couloirs de la direction. Là un directeur promit l'embauche de deux gardiens et rien de plus.

Les employés voulant la fermeture du parking (actuellement accessible de partout) décidaient de continuer. Le 21, ils étaient 300 à se rendre à la direction qui annonçait, en plus des gardiens, une étude pour limiter les accès, sans préciser.

Alors, le 24, 150 employés étaient à nouveau en grève, dont 100 se rendaient en manifestation à la Direction régionale pour exiger du ministère des crédits pour fermer le parking. Le directeur promit de faire le point avec la direction de la CRAM.

Pour l'instant le personnel a décidé d'attendre la réalisation concrète des promesses et se dit prêt à agir de nouveau si cela traîne de trop.

Et puis surtout l'ensemble des participants est content de s'être montré. Comme le disent beaucoup : "C'est bon pour le moral".

Correspondant LO

Réforme de la taxe d'habitation

CRESSON IMITE THATCHER

Edith Cresson a décidé d'accepter de se lancer dans la réforme de la taxe d'habitation. Il paraît que les socialistes réclament cette réforme depuis 10 ans et que les ministres des Finances ont toujours dit NON !

Pour l'instant, il ne s'agit de réformer qu'une partie de la taxe d'habitation, le quart de cette taxe qui revient au département. Cette partie serait désormais calculée sur la base des revenus individuels et non plus sur la valeur locative de l'appartement.

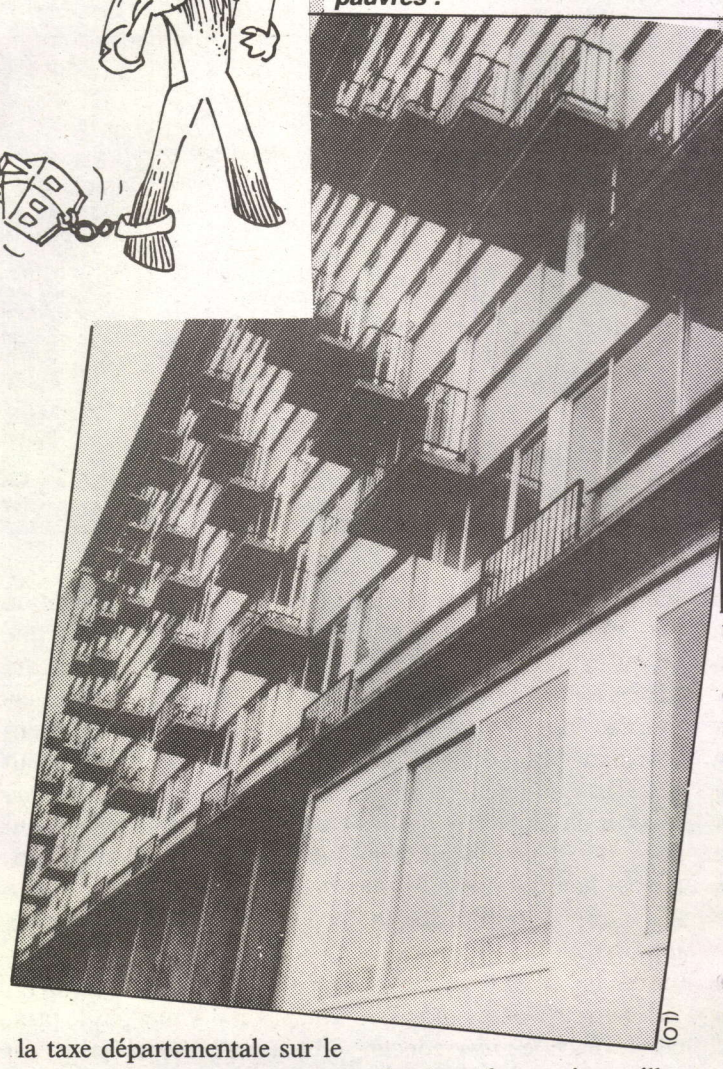

Certes la taxe d'habitation actuelle n'est pas juste, mais ce n'est pas le gouvernement qui établira une répartition équitable entre les riches et les pauvres !

(LO)

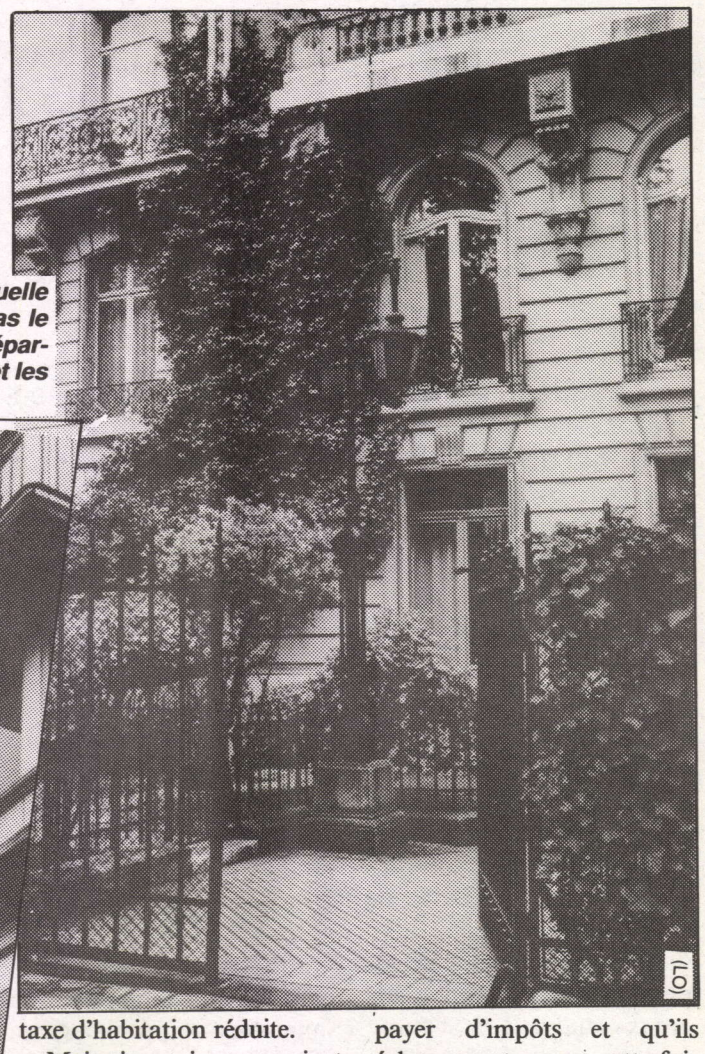

(LO)

C'est une réforme de ce genre, effectuée par Margaret Thatcher, qui a provoqué colère et révolte en Grande-Bretagne au point que Thatcher a fini par démissionner et que le nouveau gouvernement a dû sinon reculer, du moins promettre de le faire bientôt, sans d'ailleurs pour autant être sûr de sauver la mise au Parti Conservateur lors des prochaines élections.

Ce n'est pas qu'en soi un impôt calculé en fonction des revenus de chacun soit plus injuste. Bien au contraire, en principe. Et ce sont les impôts qui s'appliquent sans tenir compte des différences de revenus qui sont les plus injustes, comme les impôts indirects tels que la TVA qui représente une ponction considérable dans le pouvoir d'achat de la population laborieuse, mais que les socialistes, qui prétendent aujourd'hui pourfendre l'injustice fiscale, n'ont pas supprimée, ou la taxe sur les produits pétroliers que le gouvernement socialiste, comme les autres avant lui, n'a cessé d'augmenter.

Les travailleurs savent que le gouvernement ne se préoccupe nullement de défendre leurs intérêts et que toute sa politique vise au contraire à trouver sans cesse de nouveaux moyens de les pressurer afin de permettre aux riches d'accroître leurs profits. Et on peut être sûr que si le gouvernement effectue une réforme fiscale ça ne sera pas pour faire des cadeaux aux travailleurs.

Pour l'instant, c'est-à-dire à partir de 1992 si le projet de loi est adopté, la somme globale encaissée ne sera pas augmentée, paraît-il, c'est-à-dire que la pression fiscale ne serait pas aggravée. Il serait simplement question que la répartition soit différente et qu'en général ceux qui gagnent moins de 8 000 F par mois voient leur taxe d'habitation (y compris la taxe départementale sur le revenu) diminuer, alors qu'en général ceux qui gagnent plus de 16 000 F la verraient augmenter. Toutes les personnes qui touchent un salaire seraient imposées même si elles habitent un même appartement : les couples non mariés faisant des déclarations séparées, les enfants qui travaillent mais habitent toujours chez leurs parents, etc. Des centaines de milliers de personnes nouvelles seraient assujetties à cet impôt pendant que des centaines de milliers d'autres en seraient dispensées et... continueraient à payer une taxe d'habitation réduite.

Mais si certains payeraient donc moins qu'avant, la première année (ça tombera bien, 6 mois avant les législatives), on peut être sûr que les années suivantes le gouvernement, quel qu'il soit, mettra les bouchées doubles pour faire payer toujours plus les salariés.

Car c'est bien toujours sur eux que retombera l'essentiel du nouvel impôt car eux ne peuvent dissimuler leurs «revenus». La répartition sera peut-être différente au sein des salariés, les salaires plus élevés étant plus lourdement taxés sous prétexte de justice fiscale, pour faire oublier que les vraiment riches, eux, bénéficient de toutes sortes de combines, y compris légales, pour ne pas payer d'impôts et qu'ils échapperont encore cette fois sans doute au fisc.

Alors qu'on ne vienne pas parler de justice ! En matière d'impôts la seule justice, c'est de taxer les revenus du capital, pas d'imposer ceux qui n'ont que leur salaire pour vivre. La seule justice consisterait à faire payer ceux-là mêmes qui aujourd'hui échappent précisément à l'impôt. Mais cela, le gouvernement socialiste n'en a ni le pouvoir ni la volonté. Il est en place pour servir de laquais à ces messieurs et, depuis dix ans, on est tout de même aux premières loges pour juger de ce que valent ses réformes.

Dominique CHABLIS

Dans notre courrier

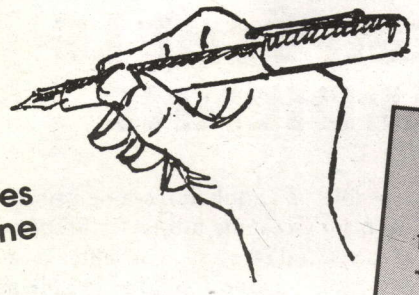

Voici deux cas, parmi des milliers, de locataires expulsés, ou menacés d'expulsion, et qui ne savent pas comment trouver un logement.

Après 10 ans d'attente, j'ai obtenu en 1985 un logement dans une HLM de l'OPAC (4, rue de Toulouse, Paris XVe) où je vis avec ma famille (mon époux, aujourd'hui grand malade et invalide à 80%, et nos quatre enfants). Nos voisins, des personnes âgées, n'ont rien trouvé de mieux à faire que d'écrire à l'office d'HLM pour signaler la présence de mon beau-frère (que j'ai hébergé deux mois avec son enfant de 7 ans) et se plaindre du bruit de nos enfants.

Suite au courrier des voisins, l'Office m'assigna devant les tribunaux, en vue de nous expulser, il y a quatre ans. A cela s'est ajoutée une dette de loyer. Au début nous payions 600 F, mais l'OPAC a fait des travaux (douche, petit lavabo, chaudière à gaz) et a élevé les loyers à 1 900 F du jour au lendemain ! Et comme il y avait une affaire d'expulsion devant le tribunal, l'OPAC a refusé de nous faire le dossier APL : d'où nos impayés.

Je travaille toujours mais jusqu'à quand ? Car nous sommes expulsables incessamment. Nous appelons les associations, les gens dans la même situation, les gens indignés à un rassemblement de solidarité le 8 juillet au 8, rue de Toulouse, Paris XVe.

M. P. (Paris)

Pour diverses raisons, après 7 ans de vie commune, mon ami m'a demandé, en janvier 1990, de quitter son pavillon. Je venais de perdre mon emploi (que j'avais trouvé après deux ans et demi de chômage !). Ma fille a dû quitter son école. Mes ressources à l'époque : 2 900 F (ASSEDIC + RMI).

Nous avons galéré un an et demi d'hébergement en hébergement. A plusieurs reprises je me suis adressée aux services logiquement en faveur du public défavorisé, mais c'étaient toujours des tas et des tas de problèmes (...). Motif pour rejeter mon dossier : "Ressources trop faibles".

Alors j'ai décidé de me faire entendre. Le 12 juin 1991 je me suis enchaînée dans un couloir de la Préfecture du Val-d'Oise, à Cergy, où j'avais déposé, depuis 1990, une demande de logement en urgence. Pendant ce temps, des amis et des associations, rejoints par le PC du 95 (8 personnes en tout), distribuaient des tracts au public et aux employés. Ces derniers ont manifesté un avis favorable à mon action. (...) Au bout de 20 minutes il y a dialogue avec un chef de cabinet du Préfet (...) j'exige de partir avec la conclusion de mon dossier ou une lettre d'engagement (...) conclusion de l'entretien : il y aurait un F3 à Pontoise, libre le 31 juillet mais avec des travaux à faire par les HLM. Je ne pourrais pas y rentrer avant août-septembre. Il faut que je continue à les relancer...

Mon message aux familles qui sont comme moi sans domicile fixe, quelles que soient les raisons : défendez-vous, ne baissez pas les bras, n'acceptez jamais la fatalité. Vous êtes les seuls responsables de votre vie et de votre famille.

B. D. (Pontoise)

Peugeot Poissy (Yvelines)

LES 4 × 10 : LE BAGNE

Ph. Borchgrave / Gamma

Depuis le lundi 17 juin, la quasi-totalité des 7 000 travailleurs de production, sur 9 000 salariés, subit la semaine des 4 × 10. Seuls les travailleurs des Presses, environ 400, continuent les 3 × 8, et un petit groupe d'une quarantaine d'ouvriers travaillant sur la ZX sur la ligne 2 au Bât. 2 échappe encore à ces conditions de travail harassantes.

Comment qualifier autrement qu'inhumains des horaires de 10 h 14 par jour qui nous contraignent à venir à l'usine de 6 h 15 à 16 h 29 pour la première équipe, de 16 h 29 à 2 h 42 du matin pour la seconde ? Avec le transport aller et retour, cela veut dire pour nous que la journée, c'est dormir (peu), manger (sur le pouce), pour passer plus de la moitié de cette journée dans les transports et surtout sur la chaîne. Qui peut être partisan de cette vie, à part le patron ? Aucun ouvrier bien sûr !

Dans les cars, encore plus qu'avant, les têtes tombent de sommeil, et à la fin de la semaine, chacun se sent au bout du rouleau, y compris lorsqu'on est d'équipe du matin.

Pour le moment, il n'y a pas de réactions de refus organisé. Mais que tout le monde soit contre, cela se voit : alors que le taux habituel de retouche était de 20 % avant les 4 × 10, il est actuellement de 60-65 %. On ne peut pas faire mieux comme sondage contre les 4 × 10 ! Et, d'ailleurs, beaucoup de jeunes embauchés continuent à quitter l'usine après quelques jours ou quelques semaines seulement.

Face à cette situation, la direction en revient aux vieilles habitudes «maison» : ainsi, vendredi 21 juin, des chefs ont téléphoné à certains d'entre nous chez eux pendant leur jour de repos pour leur demander de venir travailler samedi 22.

La CSL, le syndicat du patron, laisse entendre que cet horaire, qu'elle a accepté, pourrait ne pas durer. Mais, outre que cela pourrait bien avoir pour but de nous faire patienter en entretenant l'espoir que cela va cesser, d'autres bruits circulent sur l'extension possible des 4 × 10 à Mulhouse.

Quoi qu'il en soit, cela n'a déjà que trop duré. *«Ils veulent notre mort»*, entend-on dire sur les chaînes. Et c'est vrai que notre vie, ils s'en moquent complètement. Mais rien ne justifie que nous nous crevions pour les profits de Calvet et de la famille Peugeot.

Correspondant LO

Caisse d'Allocations Familiales (Paris)

Quand la CAF feint de se pencher sur l'avenir des chômeuses...

La Caisse d'Allocations Familiales, associée à la Préfecture de Paris et à la délégation départementale chargée des droits des femmes, a édité une plaquette destinée aux femmes de Paris au chômage qui élèvent seules des enfants, sous le titre *"Que ferez-vous en fin de droits ?"*. Ce prospectus explique doctement : *"Votre situation de parent isolé a été pris en compte par la Caisse d'Allocations Familiales pour une durée de 1 an, 2 ans ou 3 ans selon votre cas. N'oubliez pas que vos enfants grandissent, leurs besoins également."* Des fois que les mères de famille l'aient oublié !

Et que proposent ces organismes aux femmes qui seront en fin de droits ? D'abord de s'inscrire à l'ANPE et d'apprendre un métier. C'est ainsi que les employés de la CAF doivent joindre, avec la notification de paiement de l'allocation, une fiche intitulée "Stages de formation FNE femmes isolées" préconisant des stages du genre : *"Assistante de vie, auxiliaire de Gériatrie"* ou *"Aide personnalisée à l'insertion"* (?) ou encore des *"Formations aux techniques et à la pratique du faux bois et du faux marbre"*, *"Conseillère vente, aménagement de l'habitat"*, etc. Il ne faut pas avoir honte pour oser proposer ces stages pour apprendre un métier.

Et ces stages effectués, ces femmes trouveront-elles un vrai emploi ou devront-elles chercher un autre stage ou bien constituer un dossier RMI ? La Préfecture et la CAF se donnent peut-être bonne conscience en faisant semblant de travailler à la "réinsertion", mot fétiche du gouvernement. Mais elles savent très bien que ce qu'elles proposent, c'est bidon. Et les femmes trimballées de stages en petits boulots, continueront à galérer...

Correspondant LO

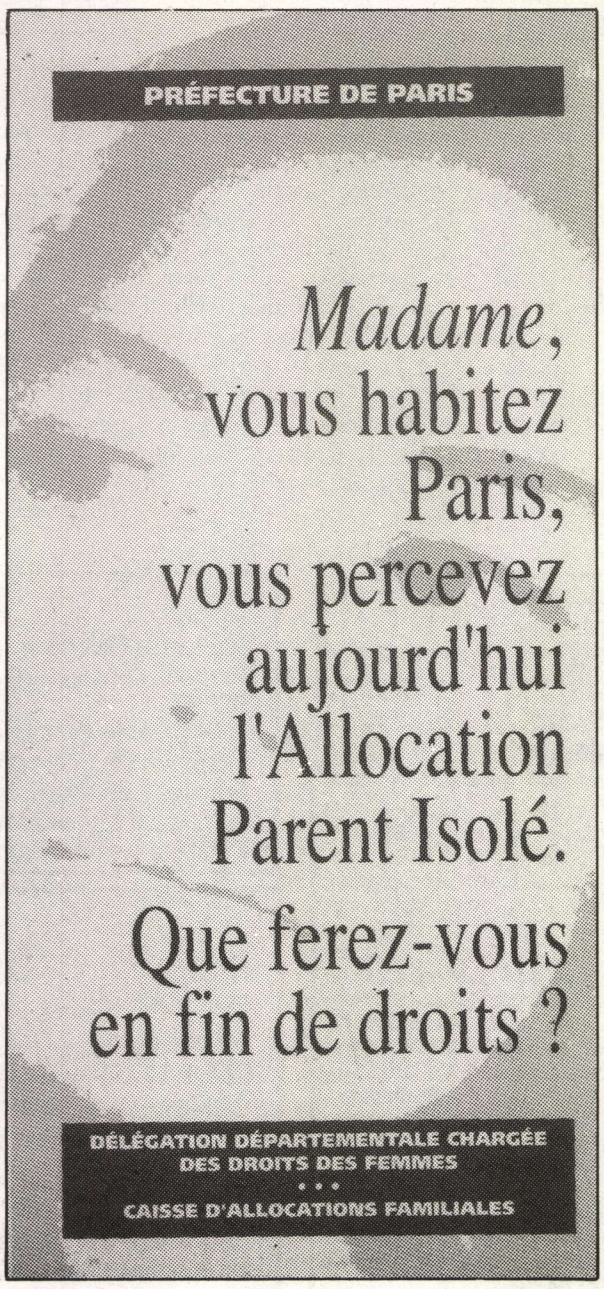

Centrale de Cattenom (Moselle)

La transparence EDF, c'est du béton !

En ce moment, à la centrale nucléaire de Cattenom, on procède aux derniers essais de mise en route du dernier réacteur. A la mi-juin, ce réacteur a été arrêté en cours d'essai parce qu'on a découvert des anomalies au niveau du fonctionnement des alarmes qui amènent un arrêt d'urgence du réacteur. En effet, à 30% de la puissance du réacteur, certaines alarmes auraient dû se déclencher et cela ne s'est pas produit.

En menant l'enquête, on découvrit que deux circuits électriques d'alarme indépendants n'étaient branchés ni l'un ni l'autre.

Cela peut laisser rêveur sur le sérieux du contrôle qualité après les travaux de mise en place.

Bien sûr la direction joue sur le fait que ce sont des essais, pour dire qu'inévitablement le problème aurait été repéré.

Tout cela n'a vraiment pas de quoi rassurer. Car du zèle, la direction en a surtout déployé pour minimiser cette affaire en espérant par exemple classer cet incident au niveau 1 de l'échelle de gravité (qui en compte 6). Ce n'est qu'après l'intervention des organismes de sûreté au niveau national qu'il a été en fin de compte classé au niveau 2.

Au même moment *Le Républicain lorrain*, lui, publait un supplément sur Cattenom en vantant la politique de "transparence" d'EDF en matière de nucléaire ! Mais rien à ce jour, ni information ni explication, n'a été fourni sur le sujet, ne serait-ce que vis-à-vis des agents mêmes de la centrale.

Pourtant rien ne serait plus facile. Les informations vantant les performances de la "centrale la plus propre de France" passent bien, elles, en continu sur le réseau télévisé intérieur du site...

Correspondant LO

Voir

LE PORTEUR DE SERVIETTE

de Daniele Luchetti

Dans l'Italie d'aujourd'hui, Luciano est un jeune professeur de lettres un peu rondouillard, qui aime son métier. Il arrondit ses fins de mois en étant le «nègre» d'un écrivain connu en panne d'inspiration. Comme il est doué dans le maniement des mots, il attire l'attention du ministre de l'Industrie qui a besoin d'urgence de quelqu'un à l'esprit délié pour écrire ses discours et ses communiqués de presse.

Luciano est donc intégré au cénacle des porteurs de serviette qui entoure le ministre, lui mâche son travail et répond à ses moindres désirs. Ce ministre, Botero, est du type «jeune loup socialiste» qui affectionne les mots «changement» et «modernité» pour couvrir ses sales coups contre les travailleurs. La mise en scène de son personnage est très au point. A la télévision, sa mine sérieuse et honnête fait merveille. Il sait faire monter l'émotion au bon moment et se débarrasser d'une question gênante par une plaisanterie bien sentie contre son adversaire. Il a de l'ascendant sur les gens de son entourage, en étant tour à tour charmeur et imbuvable.

Luciano goûte d'abord sans arrière-pensées aux avantages de sa nouvelle position. Un responsable du ministère lui lance avec mépris qu'il doit prendre ce qu'on lui donne sans remercier : *«Il n'y a que les imbéciles qui disent merci»*. Et puis on l'avertit sèchement que la jeune secrétaire pour qui il a le béguin fait partie de l'apanage du ministre...

Le malaise s'approfondit quand Luciano découvre tous les trafics douteux auxquels s'adonne Botero, en particulier quand il repart à la conquête de son siège de député à la suite d'une crise gouvernementale. L'hypocrisie et la malhonnêteté du ministre finissent par écœurer le porteur de serviette. Et cela juste au moment où il était en passe de devenir un parfait laquais du pouvoir, capable par exemple de houspiller un syndicaliste en train de manifester contre un plan de licenciements concocté par Botero.

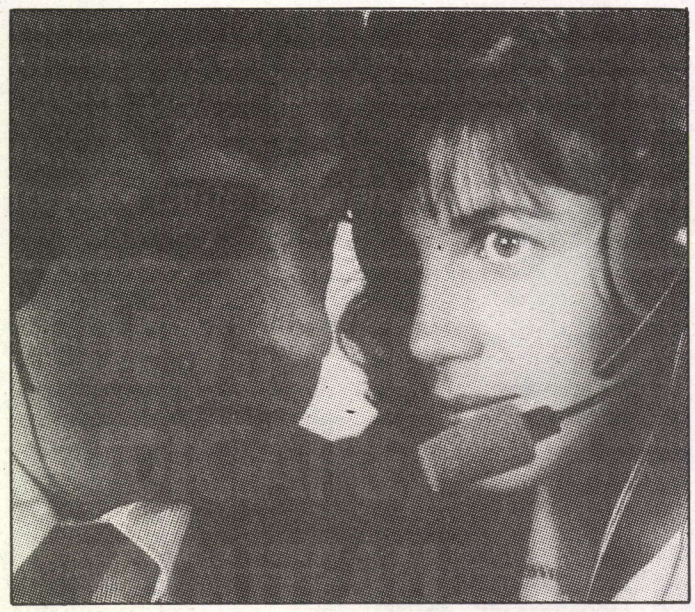

Selon le réalisateur, le secrétaire adjoint du Parti socialiste italien s'est beaucoup amusé au début du film qu'il trouvait très véridique. Mais il est parti furieux à la fin de la projection !

Evidemment, toute ressemblance entre ce ministre italien et un ministre ou ex-ministre français serait totalement fortuite, selon la formule bien connue. Mais elle n'aurait rien d'invraisemblable... Et, en tout cas, ce film qui certes ne cherche pas à dénoncer violemment le monde des gouvernants, use à ses dépens d'une ironie réjouissante qui fait mouche.

Jean-Pierre CALVI

LA REINE BLANCHE

de Jean-Loup Hubert

Comme dans *Le Grand Chemin,* Jean-Loup Hubert avec *La Reine Blanche* a choisi de décrire la campagne française dans les années 1960. Là, dans un petit village près de Nantes, revient l'un des exprétendants de la Reine Blanche – la plus belle fille du village, la reine du carnaval. Deux jeunes amis se la disputaient, l'un l'a épousée, l'autre est parti, et personne n'a rien oublié.

Alors ils se souviennent, regrettent, se querellent ; on voit le hoola-hop, les chansons, les fêtes de village, l'élection de la reine du carnaval, et bien d'autres choses graves ou légères, qui retracent les mœurs, le mode de vie de ces années-là, avec un certain sens de l'observation.

Les femmes sont décrites, en amour comme en amitié, comme moins soucieuses de palmarès et plus à la recherche de la vérité des sentiments que les hommes – ce qui n'est pas si fréquent au cinéma.

Un film «rétro», si on veut, mais dont les idées ne sont pas passéistes pour autant, de bons acteurs (Catherine Deneuve, Richard Bohringer...) : bref, un moment plutôt agréable à passer.

Nelly MEYER

lire

POURQUOI J'AI MANGÉ MON PÈRE

de Roy Lewis

(Presse-Pocket)

Il y a une trentaine d'années, Roy Lewis, un journaliste anglais, eut l'idée de décrire à sa manière ce que pouvait être la vie des êtres préhistoriques parvenus au seuil de l'humain, et s'efforçant de la franchir. Et sa manière, c'est le mode comique.

En prêtant la parole à des êtres qui n'en avaient pas encore, en racontant l'histoire - ou plutôt la préhistoire - avec des raccourcis saisissants et en donnant à ces pas-encore-humains des comportements fort modernes, Roy Lewis a réussi à écrire un petit livre très drôle, capable de faire rire aussi bien, paraît-il, d'illustres spécialistes de la préhistoire comme Théodore Monod, qu'en tout cas le commun des mortels...

Rééditions en collections de poche

JEU DE SOCIÉTÉ

de David Lodge

(Rivages-Poche)

La rencontre, dans la banlieue d'une ville d'Angleterre qui pourrait bien être Birmingham, d'un directeur d'une usine de mécanique générale et d'un - ou plutôt d'une - professeur de faculté, spécialiste de l'analyse linguistique des textes littéraires...

Chacun vivait dans son petit monde, dans sa bulle sociale. Robyn, qui ne connaissait les usines qu'au travers des romans anglais du 19e siècle, découvre la crasse et le bruit infernal d'une usine du 20e siècle.

Une satire savoureuse des chefs d'entreprise et des milieux universitaires.

LUTTE OUVRIERE
(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à
LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE.

La société d'Editions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 20000 F, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson - Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat - Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson - Tirage 17000 exemplaires - Composition : Point Virgule Photocomposition, Paris - Impression : Roto de Paris, La Plaine St-Denis (Seine Saint-Denis) - Commission paritaire des publications n° 64995.

ABONNEMENTS

– à **Lutte Ouvrière** - hebdomadaire :
France : 6 mois : 130 F - 1 an : 250 F - Autres pays, voie ordinaire : 6 mois : 170 F - 1 an : 320 F.
– à **Lutte de Classe** - mensuel trilingue en français, anglais et espagnol édité par L'Union Communiste Internationaliste.
France, 1 an : 80 F.
Autres pays, voie ordinaire, 1 an : 95 F.
Pour envois par avion ou sous pli fermé, tarifs sur demande.

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
CODE POSTAL ET VILLE : .....
COMPLEMENT D'ADRESSE : .....
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de : .....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON ou par virement postal à MICHEL RODINSON - CCP 6 851 10 R - PARIS.

LES VISAGES DU TEMPS

de Herberto Sales

Ce roman, publié au Brésil en 1984 et traduit cette année en français, se présente comme la chronique de deux familles d'origine portugaise au début du 18e siècle.

Au-delà des aventures de Policarpo Golfao et de la belle Liberata Rumecoes, tombés amoureux l'un de l'autre au premier regard échangé, c'est tout un tableau de la colonisation portugaise à cette époque que brosse l'auteur de ce roman.

Le personnage principal, ce Policarpo Golfao, a débarqué à Bahia muni de titres de propriété accordés par le roi du Portugal, en reconnaisance des services rendus par son père mort au service des intérêts de la couronne.

Le gouverneur de Bahia accrédite ses titres et fait de lui un «capitaine» qui devient propriétaire d'esclaves. C'est l'occasion pour l'auteur de montrer comment toute la bonne société de Bahia, de l'aubergiste au juge, en passant par le curé qui se livre lui aussi à ce commerce lucratif, se met à son service pour lui procurer ces esclaves.

Un voyage de plusieurs semaines amène Policarpo et ses esclaves sur les terres de Cuia d'Agua, habitées par les Indiens maracas. Là, grâce à l'intervention du curé jésuite du village, il obtient que les Indiens cultivent le maïs pour lui.

L'auteur montre bien le côté entrepreneur des colonisateurs. Le héros de la chronique a l'esprit tourné vers le développement de l'agriculture. Il a la pugnacité de ceux qui ont confiance dans leur force et leurs capacités.

Herberto Sales met tout autant en lumière la façon dont se sont faites cette colonisation et l'appropriation de la terre, aux dépens des Indiens et grâce au travail des esclaves noirs, par ces Portugais qui allaient devenir la classe dominante au Brésil, dans ces immenses territoires considérés comme «vierges» et devenus propriétés du roi du Portugal en vertu du traité de Tordesillas qui, en 1494, avait partagé le nouveau continent entre le Portugal et l'Espagne...

L'écriture du roman imite le style des chroniques du 18e siècle. Cela peut surprendre et dérouter au premier abord. Mais cette façon de considérer comme allant de soi toutes les «aventures» du personnage principal, de raconter les faits les plus abominables du point de vue des colonisateurs, outre qu'elle permet à l'auteur de manier une sorte d'humour noir, met en fin de compte bien en évidence la cruauté des rapports humains et celle de toute cette entreprise de colonisation, couverte par les Jésuites omniprésents du voile hypocrite et doucereux de la religion.

Un récit intéressant, un peu long mais qui ne manque pas de passages franchement drôles.

Denise LAUNET

Les visages du temps de Herberto Sales. Editions Métailié-Unesco. 380 pages. 140 F.

L'AUTRE CÔTÉ D'UN SOUVENIR OBSCUR

de Yi Kyunyong

La nouvelle, écrite par un auteur reconnu dans son pays, la Corée du Sud, démarre lentement. On suit pas à pas l'itinéraire d'un cadre coréen qui cherche à retrouver le dossier important qu'il a perdu au cours d'une nuit de beuverie. Ce n'est qu'à la moitié du récit que le héros de la nouvelle – et le lecteur – comprend que cette nuit-là, il est parti à la recherche de sa sœur, et de son passé. Il revit les bombardements qui, au moment de la guerre de Corée qui a abouti au partage de la Corée en deux Etats, l'ont rendu orphelin. Il se souvient de la façon dont il tenait à la petite fille qu'il pensait être sa sœur, à la façon dont ils ont été séparés...

Un très court texte, assez prenant et triste, qui montre comment la guerre passée pèse encore sur le présent de Coréens d'aujourd'hui, même sur ceux qui apparaissent comme faisant visiblement partie des privilégiés.

S. F.

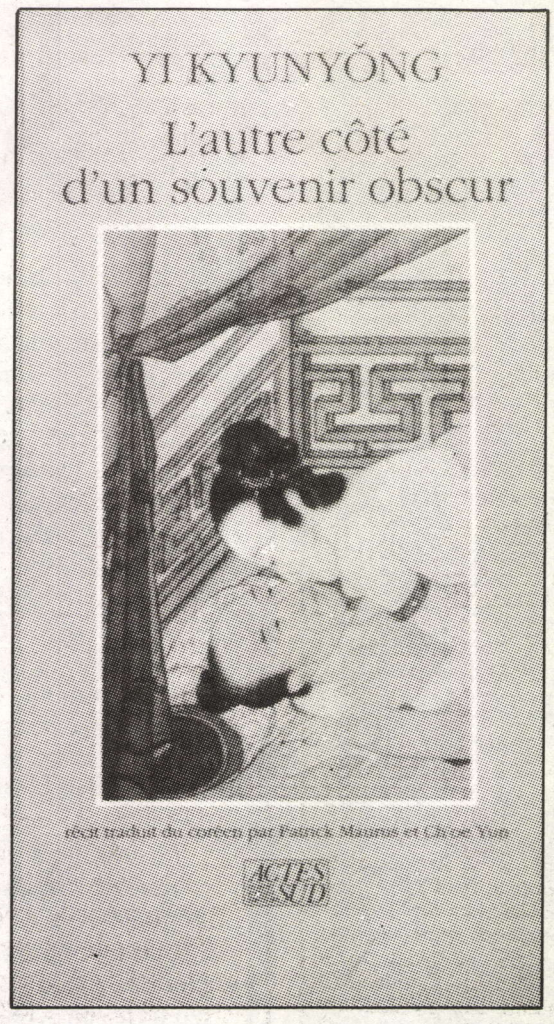

L'autre côté d'un souvenir obscur de Yi Kyunyong. Ed. Actes Sud – 102 pages – 79 F.

FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE À BOURGES
DIMANCHE 30 JUIN
Jardin des Prés-Fichaux

LE LAC NOIR

de Hella S. Haasse

Nous sommes en Indonésie, colonie néerlandaise, entre les deux guerres, sur une plantation en montagne.

Le narrateur est le fils de l'administrateur, et son ami Oeroeg est le fils d'un contremaître indigène. Cette amitié d'enfance se forme malgré les différences de leurs conditions sociales – que l'enfant néerlandais, d'ailleurs, ne perçoit guère. Elle y résiste et se renforce même quand, à partir de l'âge de onze ans, ils sont envoyés à l'école en ville, ou, plus exactement, dans deux écoles différentes.

Mais quand Oeroeg devient adolescent, il se lie au mouvement nationaliste naissant. Déjà, il était plus mûr que son ami blanc. Là, son horizon, ses préoccupations deviennent très différents. A ce moment-là, le narrateur voit la distance qui s'établit entre eux, il sait ce que fait Oeroeg mais il ne le comprend pas.

Il part en Hollande continuer ses études. Quand il revient en Indonésie, après 1945, la lutte d'indépendance a commencé. Mais le narrateur n'en imagine pas les conséquences. C'est après une dernière rencontre avec un Oeroeg combattant qu'il saisira que ce pays n'est pas son pays.

A travers ce court récit, pudique, d'une relation personnelle, on lit les injustices d'une situation coloniale.

J. MASSARDIER

Le Lac Noir de Hella S. Haasse – Ed. Actes Sud – 85 F – 125 pages.

Yougoslavie

UN PAS SUPPLÉMENTAIRE VERS LA DISLOCATION ?

Le drapeau national croate est agité à Zagreb devant le Parlement de Croatie.

(AFP)

Ainsi, les dirigeants nationalistes de la Croatie et de la Slovénie ont mis en application leur menace (brandie il y a déjà plusieurs mois) de faire sécession avant la fin du mois de juin, s'ils ne parvenaient pas à un accord avec les autres Républiques composant la fédération de Yougoslavie, et surtout avec la principale d'entre elles, la Serbie.

Mardi 25, les parlements croate et slovène ont proclamé officiellement leurt indépendance. De leur côté, les Serbes de la région de la Krajina, englobés dans la Croatie, ont déclaré leur volonté de rester, quant à eux, au sein de la Yougoslavie.

Le parlement fédéral yougoslave refuse officiellement de reconnaître le fait accompli. Il a demandé au gouvernement et à l'armée d'intervenir pour *"empêcher le dépeçage de la Yougoslavie et le changement de ses frontières"*.

On en était là, mercredi 26 juin, du feuilleton yougoslave. Dans la multitude des brûlots accumulés sur ce territoire, dans l'enchevêtrement des nationalités au sein des diverses Républiques, dans la diversité des antagonismes et des rivalités entre les classes dirigeantes de celles-ci, la matière inflammable ne manque pas, et bien d'autres péripéties sont à prévoir.

Malgré les apparences, pourtant, les deux Républiques sécessionnistes font preuve d'une certaine prudence. Le président de la Croatie a parlé d'un *"processus de dissociation"*, et non de *"sécession"* ; et la Croatie continue à être représentée dans les institutions fédérales (sauf au Parlement), *"afin de participer aux discussions sur l'avenir du pays"*. Les dirigeants slovènes ont annoncé des intentions analogues. Les uns et les autres proposent aux autres Républiques de former ensemble une alliance d'Etats souverains.

A cette prudence, l'attitude des grandes puissances impérialistes n'est sûrement pas étrangère. Les Etats-Unis, comme la CEE, ont signifié hautement leur soutien au maintien de l'Etat fédéral yougoslave.

Et les dirigeants de la Serbie, dominante dans la fédération, ne sont pas non plus de taille à passer outre à la volonté des puissants bailleurs de fonds occidentaux, pour imposer aux Républiques dissidentes, au risque d'un affrontement militaire d'importance, le maintien de leur ancienne suprématie.

Ce qui ne signifie pas pour autant la fin des affrontements locaux, à un bout ou à un autre de la Yougoslavie, comme il y en a déjà eu plusieurs encore en mai dernier, entre Croates et Serbes - et qui peuvent secouer aussi, encore et à nouveau, le Kossovo, par exemple, (peuplé majoritairement d'Albanais et avec une minorité serbe), ou la Bosnie-Herzégovine, où cohabitent trois nationalités (Serbes, Croates, Musulmans) sans qu'aucune soit majoritaire...

L'exemple donné par les Croates et Slovènes ne peut même probablement que contribuer à aggraver cette situation permanente de tension. Ne serait-ce que parce que leurs dirigeants, s'ils sont prudents sur le fond de leurs "indépendances" - au point même d'avoir prévu que l'armée fédérale yougoslave reste encore "un certain temps" en Slovénie et Croatie - exploitent à fond la corde du nationalisme à l'usage du bon peuple. Ils installent spectaculairement des postes-frontières aux limites de la "République de Slovénie", font défiler leur embryon de future armée dans de nouveaux uniformes "couleur locale", changent des noms de rues, ressortent de vieilles armoiries et des hymnes antiques, etc.

Toute cette mise en scène ne peut qu'attiser les chauvinismes, de part et d'autre, et même conduire à des explosions et des affrontements sanglants.

Il n'y a rien de bon à attendre de ces "indépendances" pour les travailleurs et les classes populaires. Et pas non plus sur le plan de leurs conditions de vie.

Même dans la Slovénie qui se présente comme relativement plus "prospère", où, selon des chiffres de 1987, le salaire moyen serait plus de deux fois plus élevé que dans le Kossovo ou la Macédoine, d'ores et déjà il est prévu un programme d'austérité qui devrait faire considérablement chuter les salaires.

La population travailleuse, et surtout la population pauvre, payera de plus en plus cher la dislocation de la vie économique, les représailles commerciales des uns contre les autres, l'acharnement des bourgeoisies locales à vouloir récupérer toujours plus de profit sur le dos de "leur" classe ouvrière.

Christiane LE GUERN

République dominicaine

L'ARMÉE DONNE LA CHASSE AUX CLANDESTINS HAITIENS

Exploitation de la canne à sucre à Saint-Domingue.

Gamma

En application d'un plan de déportation massif des travailleurs haïtiens illégaux, annoncé la semaine dernière par le régime du président Balaguer, l'armée dominicaine a entrepris de vastes rafles dans le pays. Au passage, des vieillards installés depuis des décennies ont été embarqués, des familles ont été séparées de leurs enfants parce qu'étant nés dans le pays, ceux-ci étaient automatiquement de nationalité dominicaine.

La canne à sucre, la principale richesse de la République dominicaine, a toujours reposé sur l'exploitation de la main-d'œuvre pauvre d'Haïti, ballotée au gré des besoins d'un pays à l'autre. Au temps de la dictature duvaliériste en Haïti, ce trafic de main-d'œuvre était d'ailleurs une source de revenus appréciable pour le dictateur et sa famille. Et sans doute est-ce encore le cas aujourd'hui pour ceux qui se chargent de fournir les planteurs dominicains en main-d'œuvre à bon marché.

C'est ainsi qu'au fil des années, nombre de ces travailleurs haïtiens ont fini par s'installer en République dominicaine, clandestins de fait, mais tolérés. Et ce sont eux que l'on est en train de chasser.

Mais il semblerait que la chasse aux immigrés clandestins lancée par Balaguer ait des arrière-pensées politiciennes. Il s'agirait en fait, dans le cas présent, d'une opération destinée à rallier l'opposition à une campagne xénophobe, de façon à faire passer auprès de la population dominicaine la pilule amère de mesures d'austérité exigées par le Fonds Monétaire International en échange d'une nouvelle aide financière.

Ce qui est sûr, c'est que la population dominicaine n'a rien à gagner à ces mirages xénophobes, car les exploiteurs se soucient peu du passeport de ceux qu'ils exploitent.

F. R.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995